



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Procès-verbal

Date : 21 juin 2025

Lieu : INSEP – Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, Paris

Présidente de séance : Mme Gwenaëlle Gigarel-Noury, Présidente de la Fédération française des Sports de Glace

Secrétaire de séance : Mme Irma Bardoux, Secrétaire Générale de la Fédération française des Sports de Glace

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de Mme Gwenaëlle Gigarel-Noury.

Un mot d'accueil est prononcé par Mme la Présidente, suivi d'une intervention de M. Fabien Canu, Directeur Général de l'INSEP, saluant l'ensemble des membres présents, en présentiel ou en visioconférence, et mettant à l'honneur les installations de l'INSEP, son rôle dans l'élite sportive française, ainsi que la coopération engagée avec la Fédération Française des Sports de Glace.

Un film de présentation de l'INSEP est diffusé.

2. Signature de la convention INSEP – FFSG

La Présidente annonce la signature d'une convention de collaboration entre l'INSEP et la Fédération Française des Sports de Glace, officialisée par Mme Gwenaëlle Gigarel-Noury, M. Djamel Cheikh et M. Fabien Canu.

Cette convention vise à renforcer la coopération pour l'accueil de stages, de formations et de soutien à la haute performance, en vue notamment des Jeux de 2030.

3. Allocution de Madame Dominique Rabbé

Mme Dominique Rabbé, Présidente de la Ligue Île-de-France, prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants, évoquer l'histoire et les missions de l'INSEP, et souligner la situation préoccupante des infrastructures de glace en Île-de-France. Elle appelle à faire de la question des équipements une priorité stratégique.

(texte intégral en annexe)

4. Ordre du jour – Présentation par la Secrétaire Générale

Mme Irma Bardoux, Secrétaire générale, présente l'ordre du jour et reconnaît un retard de plusieurs minutes dans les travaux. Elle détaille le déroulé prévu :

- Emargement et vérification du quorum
- Approbation du PV de l'AG 2024
- Rapports moral – Vote
- Rapport du Conseil Fédéral

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- Rapport d'activité de la DTN

Pause déjeuner

- Rapport financier 2024, budgets - Votes
- Rapports des différentes commissions et actions phare des CSN
- Questions posées par les groupements affiliés

Clôture à 17h suivie d'un moment convivial

5. Vérification du quorum

Selon les données transmises :

- 155 clubs inscrits
- 94 clubs présents ou représentés
- 729 voix sur 1 055, soit 69,10 % de groupements présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale est déclarée valablement constituée.

6. Explication du dispositif de vote électronique

M. Hamid Bennis, représentant la société OOPn, détaille la procédure de vote électronique utilisée : authentification, émargement numérique, déroulé du vote, gestion des procurations, et assistance sur place et à distance. Un vote-test est réalisé avec succès.

7. Vote sur l'approbation du procès-verbal de l'AG 2024

Une discussion s'engage sur la rédaction du procès-verbal 2024 :

- Plusieurs clubs signalent ne pas avoir reçu le document.
- Le document disponible en ligne est jugé incomplet par certains clubs qui indiquent qu'il s'agit d'un constat d'huissier et non d'un procès-verbal comportant l'intégralité des débats et des résolutions.
- Maître Laurent PLAGNOL explique que le PV du commissaire de justice est sur le plan juridique parfaitement conforme, même s'il n'est pas aussi détaillé que les années précédentes puisque l'huissier n'a pas cette fois-ci retranscrit l'intégralité des propos tenus par les intervenants. Il rappelle que la loi et les statuts n'imposent aucun formalisme et qu'un PV peut donc parfaitement résumer, même laconiquement, les débats et les interventions.



Résolution 1 : L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'AGO du 29 juin 2024.

- 93 clubs présents (722 voix exprimées)

Pour : 208 voix

Contre : 264 voix

Abstentions : 183 voix

- Non exprimés : 67 voix

- Résolution **REJETEE** à **55,93 %**

8. Nomination du Bureau de l'AG

- **Présidente de séance** : Mme Gwenaëlle Gigarel-Noury
- **Secrétaire** : Mme Irma Bardoux
- **Scrutateurs** : Mme Isabelle Médard et M. Bruno Catelin (membres du Conseil Fédéral)

Rapport moral présenté à l'Assemblée Générale de la Fédération Française des Sports de Glace

Chers membres,

C'est avec une profonde gratitude et une grande fierté que je vous présente aujourd'hui ce rapport moral, au nom du bureau exécutif. L'Assemblée Générale constitue un temps fort de notre vie fédérale : un moment pour mesurer le chemin parcouru, affirmer une ambition collective et poser un cap clair pour l'avenir.

Une fédération engagée dans un contexte exigeant

Les 157 clubs de notre fédération sont le cœur battant de notre projet. Ce rapport est un hommage à toutes celles et ceux – bénévoles, licenciés, cadres, comités, ligues – qui font vivre au quotidien la passion des sports de glace.

Comme toutes les fédérations sportives, nous avons dû faire face à de nombreux défis : des difficultés à diversifier nos sources de revenus (sponsoring, billetterie, merchandising), des coûts croissants liés à l'encadrement, à la sécurité, aux déplacements ou aux infrastructures. S'ajoute à cela une dépendance persistante aux subventions publiques de plus en plus contraintes.

Malgré ce contexte parfois instable et les tentatives de déstabilisation, nous sommes restés debout. Seules les critiques constructives, orientées vers l'amélioration collective, ont été retenues. Les considérations personnelles ou logiques de reproches ont été volontairement écartées dans un esprit de responsabilité et d'engagement au service de l'intérêt fédéral !

Portés par une ambition partagées, nous avons continué à faire rayonner nos disciplines avec passion, innovation et exigence.

Fiers de notre histoire, conscients de nos réussites, nous avons choisi l'action et la transformation autour de trois priorités :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- **Valoriser nos disciplines,**
- **Garder un regard lucide sur notre environnement,**
- **Affirmer une volonté forte d'agir, d'innover, de défendre nos valeurs et de construire l'avenir.**

C'est ce message que je livre sans cesse et que j'ai soutenu devant la candidate à la Présidence du CNOSF, Madame Amélie Oudéa-Castéra afin de garantir une présence resserrée de notre Fédération dans cette instance. Cette reconnaissance s'est matérialisée d'une part, avec mon élection au sein du CA du CNOSF (première fédération olympique hiver) mais aussi avec l'élection de notre représentante Charlotte Girard-Fabre et la confiance accordée à notre fédération à l'échelle nationale.

Une gouvernance modernisée, tournée vers la transparence

Nous avons entrepris une transformation profonde de notre gouvernance, en réponse au rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation, des Sports et de la Recherche. Cette refonte s'articule autour de quatre axes : une organisation optimisée, une meilleure cohérence des choix, une gestion plus transparente et une dynamique collective renforcée.

Les Conseils fédéraux se sont intensifiés (passant de 4 à 11 réunions annuelles), et un contrôle rigoureux des comptes est désormais assuré. Les clubs, socle de notre fédération, sont au centre de cette dynamique.

Une fédération éthique et protectrice

Tolérance zéro contre les violences sexistes et sexuelles : en 2023, 906 personnes ont été sensibilisées avec l'aide de « Colosse aux pieds d'argile » et en lien avec la voix de Sarah Abitbol. Ce travail est accompagné par un agent d'État dédié, et renforcé par des dispositifs sentinelles dans les clubs.

Viser l'excellence sportive

L'excellence est notre horizon, notamment à l'approche des Jeux Olympiques de 2026 à Milan-Cortina et en vue des Alpes 2030. Des collaborations internationales, avec l'Italie ou l'INSEP, ainsi que le soutien de l'Armée de Champions et la SNCF, permettent d'offrir un cadre optimal à nos athlètes.

La création de la Commission Fédérale des Entraîneurs de Club (CFEC), présidée par Mérovée Ephrem, vient renforcer notre accompagnement des entraîneurs, essentiels à la performance.

Développer la cohésion et l'événementiel

La cohésion est favorisée par l'organisation d'une journée pour les nouveaux dirigeants et la publication d'un guide pratique. Sur le plan événementiel, nous avons soutenu et organisé de nombreux temps forts : les Masters de Villard-de-Lans, le Grand Prix de France, la French Cup à Rouen, la Coupe du monde junior de luge à La Plagne, ou encore la tournée de l'équipe de France en partenariat avec Holiday on Ice.

Financer notre avenir

La diversification des ressources est une priorité dans un contexte de baisse des subventions. La coopération avec des agences internationales, notamment japonaises, a renforcé notre visibilité et notre crédibilité à l'international. Nous avons obtenu un soutien exceptionnel de 150 000 € pour l'organisation du Grand Prix de France 2025 de la part de la Délégation aux Grands Événements Sportifs.

Investir dans les clubs

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Le Plan Sportif Fédéral 2024 a permis de financer 114 projets pour un total de plus de 228 000 €. Des investissements en matériel (simulateur de vitesse, kits de curling...) à hauteur de 123 000 € ont été réalisés, représentant 17 % de notre budget sport. L'Agence Nationale du Sport a également témoigné de sa confiance par un soutien renforcé.

Une ambition olympique et populaire

En prévision des Jeux de 2026 et 2030, nous souhaitons créer des villages olympiques éphémères, avec les clubs au cœur du dispositif. Des actions comme « Les Petits Super-Héros de la Glace » visent à attirer les plus jeunes et à renforcer les viviers de pratiquants.

Une fédération inclusive et responsable

Notre engagement pour l'inclusion est concret : développement de l'handisport, partenariat avec le Comité Paralympique et Sportif Français, promotion du sport-santé et soutien au sport scolaire. Nous voulons un sport accessible, divers et humain.

Une transition écologique à initier

Enfin, la transition écologique devient centrale dans notre stratégie. Un groupe de travail dédié aux patinoires a été lancé, en collaboration avec le Syndicat National des Patinoires, l'ANDES, la Commission Européenne et EDF. L'objectif : faire de nos équipements des modèles d'efficacité énergétique, sans sacrifier l'activité sportive.

Intervention de Charles-André Le Marié, Président du club de Valenciennes et expert en efficacité énergétique

Tout d'abord, quelques questions :

- Avez-vous déjà vu une patinoire fermée en plein été, au moment où tout le monde recherche la fraîcheur ?
- Avez-vous déjà vu des compétiteurs privés de glace alors que les infrastructures sont disponibles ?
- Avez-vous vu des présidents de clubs lutter pour gérer des plannings ingérables, jonglant avec toutes les contraintes ?

Si vous avez répondu « oui » à l'une de ces questions, cette présentation est faite pour vous.

Contexte général

Je suis Charles-André Le Marié, avec 25 ans d'expérience dans la recherche publique et privée, et désormais engagé au sein de la Commission européenne. Depuis un an, j'ai pris la présidence du SHVC, le club de Valenciennes.

Même si mon expertise principale n'est pas le patinage, je m'investis activement sur la question énergétique. Je vous propose aujourd'hui une réflexion sur l'avenir de nos patinoires, en croisant enjeux techniques, économiques et d'image.

Le problème : une patinoire, un gouffre énergétique ?

L'image actuelle des patinoires dans les médias n'est pas flatteuse : elles sont présentées comme énergivores, coûteuses, peu fréquentées. Un triptyque qui conduit rapidement à une conclusion : *fermons-les*.

Mais c'est une vision simpliste. Ramenons cela à des chiffres :

- En France, il y a 148 patinoires, soit une pour 460 000 habitants (contre une piscine pour 10 000).
- Leur consommation annuelle est estimée entre 130 et 330 GWh. C'est important, certes, mais bien moindre que celle des piscines (entre 14 500 et 25 000 GWh).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- Autrement dit, fermer toutes les patinoires aurait un impact énergétique inférieur à une réduction de 2 % de la consommation des piscines.

Ordres de grandeur et absurdités apparentes

Un exemple : la centrale nucléaire de Chinon utilise un système de refroidissement spécifique, pour des raisons esthétiques. Ce choix, dicté par l'image, coûte l'équivalent de deux fois la consommation de toutes les patinoires françaises réunies.

Est-ce raisonnable de fermer toutes les patinoires pour ce gain dérisoire ? Non. Il faut replacer les choses dans leur juste contexte.

Des solutions techniques, mais aussi politiques

Le problème est réel. Les patinoires consomment beaucoup d'énergie. Mais la solution n'est pas la fermeture. Elle passe par :

- L'efficacité énergétique : mesure, rénovation, innovation.
- Le financement : subventions, nouveaux modèles économiques.
- La communication : changer le discours, casser l'image négative.
- Le lobbying : se rapprocher des décideurs politiques et institutionnels.

Vers un changement de modèle

Aujourd'hui, les clubs, en particulier leurs dirigeants, sont trop éloignés des sphères décisionnelles. Il est temps de construire un dialogue direct entre les clubs, les fédérations et les collectivités.

Que peut-on faire concrètement ?

Nous proposons la création d'un groupe de travail fédéral, structuré autour de trois axes :

1. Diagnostic (0-6 mois)

- Recensement des besoins et des clubs en difficulté
- Identification des ressources humaines et techniques disponibles
- Cartographie des cas les plus urgents

2. Planification (6-24 mois)

- Élaboration d'une feuille de route jusqu'en 2030
- Définition d'un plan d'action cohérent et ambitieux
- Recherche de financements publics (européens, nationaux)

3. Mise en œuvre (2025-2030)

- Lancement de projets concrets
- Accompagnement technique des clubs
- Suivi et adaptation des actions selon les retours terrain

Des exemples d'innovation

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



À Toulouse, un projet innovant, cofinancé par la Commission européenne, utilise une batterie froide chargée sur un incinérateur pour alimenter une patinoire et une piscine. Résultat : zéro émission de CO₂.

Des solutions existent. Il faut les connaître, les partager, les adapter.

Rôle des clubs et de la Fédération

Non, ce n'est pas aux présidents de clubs seuls de porter cette charge. C'est le rôle de la Fédération de centraliser, coordonner, soutenir et représenter.

Mais pour cela, il faut mutualiser les forces, créer un réseau structuré, et faciliter l'accès aux bonnes pratiques et à l'expertise technique.

Conclusion

Nous avons besoin de vous, de vos idées, de votre énergie. Nous avons des ressources, nous devons les activer.

Les JO 2030 sont une opportunité historique pour donner un nouvel élan aux sports de glace.

La patinoire ne doit pas être un problème : elle peut être un moteur !

Échanges avec les clubs – Questions & Réponses

Christophe Carrez – Président du club Français Volants

"Lors d'une récente réunion avec le directeur de la patinoire, on m'a demandé de supprimer certains resurfaçages pour économiser de l'eau. Ce sujet n'a pas été abordé dans votre présentation. Existe-t-il des solutions pour récupérer cette eau, notamment sur les anciennes patinoires ?"

Réponse de Charles-André Le Marié

Vous avez tout à fait raison, c'est une problématique très concrète. À ma connaissance, certaines patinoires comme Beauvais récupèrent déjà l'eau de pluie – qui est naturellement déminéralisée – pour alimenter les resurfaçages.

D'autres patinoires filtrent également la glace résiduelle (issue du resurfaçage) et arrivent à réutiliser jusqu'à 80 % de cette eau. Ce sont des systèmes qui demandent un peu d'investissement mais qui sont parfaitement transposables, même sur des structures existantes.

La question de la consommation d'eau, comme celle de la déshumidification, est aussi importante que celle du froid. Il faut absolument l'intégrer dans une stratégie globale de sobriété énergétique.

Gérard Balthazard – Club de Grenoble

"Votre présentation était très riche. Mais est-ce vraiment le rôle des présidents de clubs d'aborder ces questions techniques ? Et concrètement, vous, à Valenciennes, comment avez-vous géré la situation ?"

Réponse de Charles-André Le Marié

Non, clairement, ce n'est pas le rôle des présidents de clubs de porter seuls ces sujets techniques et énergétiques. C'est pour cela que je propose la création d'une cellule d'appui fédérale composée de profils qualifiés, qui pourraient accompagner les clubs.

Pour ce qui est de Valenciennes, nous vivons les mêmes difficultés que partout ailleurs :

- Coupures estivales rallongées

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- Suppression des créneaux matinaux
- Négociations permanentes pour préserver les temps de glace
- Mais le vrai blocage n'est pas technique : il est politique. On se heurte à des logiques d'image, d'opinion publique, voire d'enjeux électoraux. Dans ce contexte, les arguments purement rationnels ou chiffrés pèsent peu.
- C'est précisément pour cela que je me suis rapproché de la Fédération : pour créer un interlocuteur légitime et institutionnel, capable de dialoguer avec les collectivités et les élus.

Intervention de la Fédération

Madame Boch, élue du bureau exécutif, a représenté la Fédération lors des travaux mentionnés par Monsieur Le Marié, notamment pour soutenir le guide technique "Patinoires" produit avec l'ANDES et EDF. Ce document est un outil de référence à destination des élus, avec des données de gestion, des chiffres clés, et une feuille de route pour réhabiliter ou construire des patinoires durables.

Agnès Oliviero – Club de Saint Ouen

"Nous, clubs, avons besoin d'éléments de gestion chiffrés pour convaincre nos élus. Aujourd'hui, on a très peu de ressources concrètes pour appuyer nos demandes de rénovation ou de construction de patinoires."

Réponse de Charles-André Le Marié

Vous avez entièrement raison. C'est pourquoi je recommande vivement de consulter le rapport récent de l'ANDES, qui propose :

- Des chiffres moyens de coûts d'exploitation
- Des exemples de montages financiers
- Des scénarios concrets pour convaincre les collectivités
- Ce rapport est une excellente base de dialogue, même s'il devra être enrichi au fil du temps.

Relance fédérale - Appel à l'action

Nous devons aussi redonner de l'envie, de la perspective, du rêve, notamment à travers des événements fédérateurs comme les Jeux Olympiques d'hiver 2030.

Les Jeux peuvent être une formidable vitrine pour les sports de glace et un levier politique pour relancer des projets locaux. Il faut s'en saisir.

Constitution du groupe de travail énergie & patinoires

Le groupe de travail est en cours de structuration. Plusieurs membres se sont déjà manifestés :

- Isabelle Médard (Conseil Fédéral)
- Pascal Henry (Bureau exécutif)
- Bruno Thomas (expert piste)
- Thierry Voegeli (représentant au SNP)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Un appel à candidatures est lancé : toute personne motivée est la bienvenue pour renforcer ce groupe et faire avancer les solutions sur le terrain.

 **Alain Martinet – Paris Boulogne Olympic Club & BLSC SNBLS**

"Une question technique : vous avez parlé de batteries froides sans émissions de CO₂. Quelle est leur durée de vie ? Et que peut-on espérer du photovoltaïque ?"

Réponse de Charles-André Le Marié

Les batteries froides font l'objet de projets de recherche actuellement. Leur durée de vie dépendra des matériaux utilisés et des conditions d'exploitation. Ce sont des pistes prometteuses, encore en phase d'évaluation.

Concernant le photovoltaïque, il permet de produire localement une énergie décarbonée (alors que le réseau électrique français l'est déjà à 87 %).

Mais surtout, en termes d'image, cela donne un argument fort aux élus : *"Nous verdissons la patinoire."*

D'ailleurs, la loi APER impose désormais l'installation de panneaux solaires sur les parkings municipaux de plus de 1000 ou 1500 m² – une opportunité pour nos équipements sportifs.

Conclusion de la Présidente

Merci infiniment, Charles-André, pour ces échanges très enrichissants.

L'enthousiasme et les nombreuses questions montrent l'intérêt pour ce sujet stratégique.

La Fédération est à vos côtés, et ce travail collectif se poursuivra en amont, notamment avec la mise en place accélérée du groupe de travail énergie.

J'insiste sur l'importance des clubs, qui sont au cœur des problématiques quotidiennes et de la dynamique fédérale. La collaboration avec les collectivités locales pour la création et la rénovation des patinoires est indispensable et constitue un engagement fort, puisque ces infrastructures constituent le socle de l'héritage sportif des sports de glace.

Vidéo de Monsieur Edgar Grospiron, président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques Alpes 2030 (COJO)

Il rappelle la mission confiée aux Alpes françaises pour l'organisation des JO et Paralympiques 2030, en insistant sur la richesse du territoire qui s'étend du Mont Blanc à la Méditerranée, illustrant la diversité alpine et la valeur touristique de la région.

Edgar Grospiron évoque spécifiquement les épreuves de glace qui se dérouleront à Nice, ville déjà expérimentée dans l'accueil d'événements internationaux de patinage, avec une nouvelle patinoire moderne à construire. Il mentionne aussi la rénovation de la piste de bobsleigh, qui sera remise à niveau pour accueillir des compétitions de haut niveau.

Il souligne que la réussite des Jeux dépendra non seulement des infrastructures mais surtout de la performance des athlètes français, qui nécessitent un encadrement structuré, ambitieux et solidaire, impliquant la Fédération et l'ensemble des acteurs.

Conclusion finale

Je réaffirme l'ambition de la Fédération Française des Sports de Glace : faire rayonner les sports de glace en France et au-delà, tout en bâtissant une organisation résiliente, moderne et inclusive, capable de relever les défis actuels et futurs.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



La Fédération est une communauté passionnée, parfois animée par des débats intenses, mais toujours unie par une même ambition collective.

Je salue le dévouement des salariés, des ligues, des comités, des clubs, des athlètes, de leurs encadrants, ainsi que des bénévoles, élus, juges et officiels.

Ce rapport moral témoigne de notre volonté d'agir, de transformer et de faire rayonner les sports de glace. C'est grâce à la mobilisation collective de toutes nos forces vives – clubs, bénévoles, partenaires, institutionnels – que nous continuerons d'avancer avec détermination, loyauté et passion.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

Intervention de Monsieur Hubert Braud, président du comité d'éthique

Je représente le comité d'éthique. Depuis notre nomination en 2022, c'est la troisième fois que je m'adresse à cette Assemblée générale.

Le rapport que je vais présenter est le fruit d'un travail collectif des membres du comité, réalisé en mai-juin 2025. Certains éléments pourront sembler légèrement dépassés par rapport à la date de l'Assemblée, mais je tâcherai de les remettre dans leur contexte le cas échéant.

1. Composition du comité

Depuis la dernière AG du CNO de 2024, notre comité a connu une modification : Mireille Simonin, membre depuis 2022, a souhaité se retirer pour raisons personnelles. Elle a été remplacée par Julie Mattiussi, désignée dans le quota de nomination de la présidente de la Fédération. Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement Mireille Simonin, ancienne patineuse en couple que plusieurs d'entre vous connaissent sûrement. Le comité reste donc composé de 5 membres.

2. Réunions

En 2024, nous nous sommes réunis une fois, et déjà trois fois en 2025. L'activité au dernier trimestre 2024 ayant été très calme, les réunions ont été moindres. En revanche, depuis janvier 2025, nous constatons une reprise intense de l'activité. Nous travaillons de plus en plus via nos outils numériques (adresse mail, WhatsApp), ce qui renforce notre réactivité.

3. Rapport d'activité 2024

Le rapport complet de notre activité 2024 a été publié sur le site de la Fédération cette semaine. Jusqu'alors, seul le support de présentation (PowerPoint) était en ligne. C'est désormais corrigé.

4. Avis et recommandations

Conformément à nos textes de référence, nous transmettons régulièrement nos avis à la présidente de la Fédération et au président du Conseil Fédéral. Depuis début 2025, plusieurs saisines nous ont été adressées, soit par la Référente Intégrité, soit directement par les clubs.

5. Dossiers spécifiques traités

Deux nouveaux types de dossiers ont marqué notre année :

- Un avis sur la demande d'affiliation d'un nouveau club, à la demande du président du Conseil Fédéral. Cela a nécessité une analyse approfondie et un travail important.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- Des rapports d'incidents transmis par la Commission Fédérale des Officiels et de l'Arbitrage (CFOA), relatifs à des faits d'incivilité en compétition (insultes envers des officiels, venant de présidents de club, parents ou entraîneurs).

Nous avons décidé de ne pas saisir immédiatement la commission de discipline, préférant dans un premier temps adresser un courrier d'avertissement à chaque personne mise en cause. Ces comportements ne peuvent être tolérés sur nos patinoires.

6. Accompagnement des clubs

Nous invitons les clubs confrontés à de telles situations à se rapprocher de leurs interlocuteurs locaux : OMS, DOS, ou encore CROS. Par exemple, le CROS Pays de la Loire propose des sessions de sensibilisation sur les incivilités. C'est un enjeu majeur.

Nous assurerons un suivi attentif de ces cas en 2025-2026 : nous ne souhaitons pas que ces incivilités s'installent durablement dans la culture de notre Fédération.

7. Transparence et publications

Nous rappelons, comme l'an passé, que les comptes rendus du Conseil Fédéral et du Bureau Exécutif doivent être publiés sur le site fédéral le plus rapidement possible.

8. ANS et éthique

Depuis 2024, nous participons à l'instruction des dossiers ANS déposés auprès de la Fédération. Cette année, plusieurs clubs ont sollicité des aides spécifiques sur des thématiques éthiques (fair-play, lutte contre les violences, discriminations, etc.). Aucun comité départemental ou Ligue n'a déposé de dossier. Nous les encourageons vivement à s'en saisir lors de la campagne 2026.

9. Obligation d'affichage de documents éthiques

Un nouvel arrêté du ministère des Sports, paru le 20 mai 2025, impose l'affichage de deux documents relatifs à l'éthique et la lutte contre les violences dans tous les ERP accueillant des activités sportives. Vos patinoires, qu'elles soient municipales ou privées, sont concernées. Cette obligation vient s'ajouter aux autres affichages réglementaires.

10. Conclusion

Je remercie la Fédération de permettre chaque année la présentation de notre rapport d'activité. J'insiste sur le fait que nous ne sommes pas uniquement un comité d'éthique, mais aussi de déontologie, et de traitement des conflits d'intérêts. Nous restons joignables par mail pour tous les clubs confrontés à des difficultés.

Échanges avec les clubs – Questions & Réponses

 **Cybèle Taillefer - Présidente du club de Langueux (Bretagne)**

« On parle aujourd'hui de protéger les enfants, ce qui est normal et prioritaire. Mais qu'en est-il de la protection des entraîneurs et dirigeants de clubs ? Nous avons vécu une enquête très difficile dans laquelle notre entraîneuse a été très exposée. »

Réponse de Hubert Braud

Ce point sera repris par la Référente intégrité, Mme Londy, lors de son intervention à venir. À titre personnel, je siège également au CDJSVA 44. Cela me permet d'observer que ces dossiers sont toujours complexes. Je n'avais pas été informé du cas évoqué, mais j'invite Cybèle à venir échanger avec moi pendant la pause.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



 **Gérard Balthazard - Club de Grenoble**

« Combien de dossiers avez-vous exactement traités cette année ? »

Réponse de Hubert Braud

Nous avons travaillé sur :

- 4 rapports d'incidents transmis par la CFOA ;
- 1 demande d'affiliation ;
- 2 ou 3 dossiers transmis directement par des clubs ;
- D'autres saisines non suivies d'effet, faute d'éléments.

Complément de Djamel Cheikh

Il est précisé que certaines structures comme Signal Sport reçoivent exclusivement des signalements d'athlètes à l'encontre d'éducateurs ou dirigeants, ce qui peut biaiser la perception. Il est nécessaire de souligner qu'il existe plusieurs voies de signalement (interne, externe, judiciaire) et que toutes peuvent être mobilisées simultanément.

Intervention de la Secrétaire Générale au nom de la Référente Intégrité

Je prends la parole au nom de Madame Huguette Londy, notre Référente Intégrité, qui regrette de ne pas pouvoir être parmi nous aujourd'hui pour raisons de santé. Elle m'a chargé de vous transmettre le message que je vais vous lire :

« Bonjour à toutes et tous,

En raison de problèmes de santé, je ne peux pas être présente à cette Assemblée générale. Je le regrette sincèrement.

Je n'ai pas pu visiter autant de clubs ni découvrir autant de disciplines que je l'avais souhaité cette saison 2024-2025, et je vous prie de m'en excuser.

Malgré un rythme plus lent, j'ai essayé de mener ma mission au mieux. Ce rythme m'a d'ailleurs permis de constater que traiter un dossier de signalement, lorsqu'il est mené avec sérieux, prend souvent plus de deux mois.

Pourquoi ? Parce qu'il faut contacter toutes les parties, attendre leur disponibilité, et surtout qu'elles acceptent de sortir de l'anonymat.

Je rappelle qu'un signalement anonyme n'est enregistré qu'à titre d'information.

Il est essentiel d'utiliser le formulaire de signalement officiel sur le site fédéral. Un simple mail ne suffit pas.

J'ose encore rêver que chacun apportera sa pierre à l'édifice pour éliminer toutes les formes de violence dans le sport, et mettre fin aux querelles et tensions internes.

Bonne AG à toutes et à tous. »

1. Missions du service intégrité

Le service intégrité de la Fédération a pour mission de garantir un environnement sûr, serein, éthique et respectueux pour l'ensemble des licenciés – patineurs, mais aussi entraîneurs, dirigeants, bénévoles et professionnels.

Il veille également au respect des obligations légales et réglementaires dans les clubs :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- Affichage des diplômes et cartes professionnelles,
- Règles d'accès aux vestiaires (encadrement des mineurs, présence d'adultes, etc.),
- Respect du cadre réglementaire lors des entraînements et compétitions.

2. Méthodologie de traitement des signalements

La Référente Intégrité, lorsqu'elle reçoit un signalement :

- Identifie la recevabilité,
- Contacte les personnes impliquées,
- Mène les entretiens (généralement 2 à 3 heures par dossier),
- Fait preuve de neutralité, en interrogeant toutes les parties concernées, que le signalement vise un bénévole, un éducateur, un pratiquant ou un dirigeant.

Elle collabore avec le comité d'éthique si nécessaire, la direction technique nationale (en lien avec Djamel), et peut transférer les dossiers à Signal Sport lorsque cela est requis.

3. Bilan d'activité 2024-2025

- 219 mails reçus et traités
- Parmi eux, 84 contenaient un véritable signalement
- 40 entretiens réalisés, représentant plusieurs dizaines d'heures d'écoute

Temps moyen d'un entretien : 2 à 3 heures.

Madame Londy est souvent confrontée à une lenteur dans les échanges, liée à l'indisponibilité ou à la réticence des parties.

4. Un frein majeur : l'anonymat

L'un des obstacles les plus importants reste le refus d'assumer un signalement :

Des signalements sont envoyés sans nom, par peur de représailles ou de conflits. Cela empêche toute enquête sérieuse.

Ainsi, sur 84 signalements :

- 13 dossiers seulement ont abouti à un traitement complet (les personnes sont sorties de l'anonymat).
- Parmi ces 13 dossiers :
 - 9 concernaient des violences ou comportements inappropriés
 - 4 dossiers pour discriminations, propos racistes ou stigmatisants

5. Suivi des dossiers

Sur les 13 signalements complets :

- 3 dossiers ont été transmis aux autorités compétentes (justice ou Signal Sport)
- 2 dossiers ont été transmis à la commission disciplinaire fédérale
- 1 dossier a été résolu par médiation, avec l'aide du président de Ligue concerné
- 2 dossiers prometteurs n'ont pas abouti, car les personnes ont finalement refusé de s'identifier

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Je tiens à remercier très sincèrement Madame Londy pour la rigueur et la persévérance dont elle fait preuve, malgré la lourdeur de la tâche et l'isolement relatif dans lequel elle exerce sa mission.

Intervention de Maître Laurent Plagnol – Avocat au Barreau de Paris

Maître Laurent PLAGNOL fait part de son plaisir de retrouver une nouvelle fois les membres de l'AG et expose les 8 contentieux fédéraux de l'exercice 2024, toujours en cours à ce jour :

- 3 nouveaux contentieux administratifs classiques s'agissant de la contestation de sanctions disciplinaires prises par les commissions disciplinaires de 1ère instance et d'appel :
 - 2 shorts-trackers poursuivis et sanctionnés d'une interdiction de participer ou d'assister à l'organisation ou au déroulement de compétitions et manifestations sportives pendant 1 an dont 6 mois avec sursis pour l'un et pendant 4 mois dont 2 avec sursis pour l'autre, demandent l'annulation de leurs sanctions ainsi que de la mesure provisoire prise initialement par la Présidente de la Commission Disciplinaire de 1ère Instance. Les procédures sont en cours devant le Tribunal Administratif de Paris.
 - 1 entraîneur sanctionné d'une interdiction temporaire d'exercer pendant 9 mois dont 6 avec sursis demande l'annulation de sa sanction. Le Tribunal Administratif de Strasbourg a prononcé la clôture de l'instruction début mars 2025 mais n'a pas encore fixé de date d'audience de jugement.
- - 5 contentieux judiciaires déjà connus pour avoir été évoqués l'an dernier lors de l'AG :
 - 1 contentieux pénal suite aux agressions sexuelles et viols commis au début des années 2000 par 2 entraîneurs d'un club de région parisienne sur plusieurs patineuses mineures ou amies de celles-ci. Le premier entraîneur a été jugé par la Cour Criminelle Départementale des Hauts de Seine du 6 au 11 février 2005 et a été condamné à 7 ans d'emprisonnement ferme pour des faits de viols sur 2 mineures de moins de 15 ans par personne ayant autorité commis en 2007-2008 et des atteintes sexuelles dans les mêmes conditions et à la même période. La Cour Criminelle a également prononcé une interdiction définitive d'exercer toute activité, salariée ou bénévole, impliquant des mineurs. Le second entraîneur sera quant à lui jugé par la Cour d'Assises des Mineurs de Nanterre entre le 9 et le 12 décembre 2025.
 - 3 contentieux civils toujours en cours relatifs (1) à la demande de dommages et intérêts effectués par 5 des 6 membres du BE exclus en 2023, (2) au remboursement par l'ancien Président de la Fédération de cotisations mutuelle indûment prises en charge pour plus de 28.000 euros et (3) au remboursement par le vendeur de la piste mobile de patinoire en glace artificielle d'une somme de 676.000 euros sur les 1.166.410,80 euros payés selon facture du 12 septembre 2019. Pour mémoire, la Fédération s'est aperçue qu'elle était en réalité seulement propriétaire d'une partie des équipements et que les autres, pourtant achetés, lui étaient loués à chaque manifestation. Dans ce dossier, l'adversaire a soulevé l'incompétence du Tribunal de Commerce au profit du Tribunal Administratif mais sa demande a été rejetée.
 - 1 contentieux international suite aux poursuites engagées en Floride contre un ancien membre de l'Equipe de France de patinage artistique et contre la Fédération par une jeune fille victime d'un sexto fin 2017. Comme expliqué l'an dernier, nous avons développé avec le nouveau conseil américain un argumentaire basé sur une loi fédérale qui offre l'immunité aux Etat étrangers et à leurs émanations. Cela a porté ses fruits puisque le Juge du Comté de Pasco a décidé lors de son audience du 11 janvier 2025 que la F.F.S.G. bénéficiait bien d'une immunité aux Etats-Unis et que le procès ne pourrait continuer que contre l'ancien athlète. L'adversaire a malheureusement fait appel de cette décision.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Maître Laurent PLAGNOL conclut son intervention en rappelant que la Présidente de la Fédération a mis en place depuis son élection une première assistance juridique gratuite pour aider les clubs qui rencontrent des difficultés dans leur gestion administrative, sociale et/ou disciplinaire. De nombreuses associations ont déjà pris contact depuis 3 ans et son cabinet reste à disposition pour guider les clubs dans leurs premières démarches si besoin.

Intervention de Madame Ludivine Richefeu, présidente de la commission disciplinaire de première instance

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Technique National, Monsieur le Président du Conseil Fédéral, Mesdames et Messieurs, bonjour à toutes et à tous.

Je vous remercie de me donner quelques minutes pour vous présenter le fonctionnement et l'action de la commission disciplinaire de la Fédération française des sports de glace, et plus particulièrement de la commission de première instance que je préside.

Je devais être accompagnée de mon collègue Thibault Cadet, président de la commission d'appel, mais pour des raisons professionnelles, il n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui. Il m'a donc laissée seule devant vous, ce pour quoi je lui ai exprimé toute ma gratitude avec humour.

1. Qu'est-ce que la commission disciplinaire ?

La Fédération ne dispose que d'une seule commission disciplinaire nationale, compétente pour traiter l'ensemble du contentieux disciplinaire. Cette commission se compose de deux instances :

- une commission de première instance, que je préside,
- une commission d'appel, présidée par Thibault Cadet.

Lorsqu'un licencié est accusé d'avoir commis des faits contraires aux textes fédéraux (charte d'éthique, charte du sportif de haut niveau, règlement des vestiaires, etc.), la commission disciplinaire est saisie et rend une décision. Cette décision peut faire l'objet d'un appel, auquel cas le dossier est intégralement rejugé en deuxième instance.

2. Qui peut saisir la commission ?

La commission disciplinaire peut être saisie :

- par la présidence de la Fédération, de sa propre initiative,
- ou sur demande du Conseil Fédéral,
- ainsi que par le comité d'éthique.

3. Comment les membres sont-ils nommés ?

Les membres des deux commissions sont nommés par le Conseil Fédéral, en fonction de leurs compétences juridiques. La majorité sont des avocats, comme Thibault Cadet. Pour ma part, je suis professeure de droit et licenciée dans les sports de glace depuis plus de 30 ans.

Nous veillons à une certaine mixité des profils, avec des juristes mais aussi des personnes connaissant les réalités du terrain (par exemple, un ancien arbitre international en appel). Il est essentiel, à nos yeux, que chaque commission comprenne au moins un membre issu du monde du patinage, pour une compréhension fine des situations jugées.

4. Quelle est notre indépendance ?

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON
41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Il est fondamental de rappeler que nous exerçons notre mission en toute indépendance :

- Nous ne recevons aucune instruction de la Fédération ;
- Nous sommes nommés par le Conseil Fédéral, mais non rémunérés : cette activité est donc bénévole, ce qui garantit notre liberté d'appréciation.

Cette indépendance statutaire et de fait est une protection du processus disciplinaire.

5. Quel est le bilan de la première instance cette année ?

En moins d'un an, nous avons été saisis à 6 reprises. Deux affaires sont encore pendantes.

Cela peut paraître peu, mais un contentieux dure environ 10 semaines, ce qui représente une charge de travail importante. Les dossiers traités sont très variés :

- violences sexuelles ou morales,
- harcèlement,
- injures,
- usage de faux documents,
- méthodes d'entraînement violentes,
- pression psychologique.

Parmi les 4 décisions rendues, 2 ont fait l'objet d'un appel, notamment dans des affaires de short track. Ces décisions ont ensuite été confirmées en appel, ce qui a ouvert un contentieux administratif, comme vous l'a présenté Maître Plagnol.

Les sanctions prononcées peuvent aller de la suspension de licence, à l'interdiction de se présenter dans une patinoire, voire à la radiation.

La sanction la plus sévère cette année a été une interdiction de dix ans d'accès à une patinoire et d'exercice de l'activité de photographe sportif.

6. Quelle est notre politique disciplinaire ?

Nous avons fait le choix, en première instance, de publier systématiquement l'intégralité de nos décisions, sur le site internet de la Fédération.

Ce n'était pas le cas auparavant.

- Les décisions sont anonymisées, sauf dans les cas les plus graves, où elles peuvent être nominatives, comme dans l'affaire Olivier Brajon.
- Les témoins sont toujours anonymisés.

Nous avons deux objectifs :

- transparence : montrer notre méthode et notre travail ;
- pédagogie : expliquer à tous pourquoi une sanction est prononcée ou non.

Nos décisions sont très détaillées (15 à 20 pages), car nous souhaitons qu'elles soient compréhensibles et formulées en droit.

Nous rédigeons également des paragraphes de principes, pour rappeler des règles de droit oubliées ou mal comprises par les licenciés, en particulier sur des sujets comme les méthodes d'entraînement violentes.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON
41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Par exemple, faire faire 300 pompes à un élève pour avoir raté un élément technique est une méthode inacceptable, constitutive de violence morale ou physique.

Même si cela peut sembler anodin, cela ne l'est pas, et notre rôle est de le dire clairement.

Nous souhaitons à l'avenir faire un pont avec les sessions de formation, pour diffuser cette analyse et sensibiliser les encadrants.

7. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de dossiers ?

Je souhaite terminer en vous alertant sur un point fondamental :

Nous manquons de témoignages.

- Les témoignages anonymes ne peuvent pas être utilisés juridiquement ;
- Sans témoignages nominatifs, aucune sanction n'est possible.

Si les victimes ou les témoins n'osent pas parler, nous ne pouvons rien faire. Et si nous ne pouvons rien faire, les situations continuent. C'est un appel à la responsabilité collective que je vous lance :

Parlez. Faites parler. Soutenez la parole. Diffusez ce message dans vos clubs.

8. Prochaines actions

Nous allons prochainement mettre en ligne des vidéos de présentation de la commission disciplinaire.

Je vous remercie par avance de les diffuser auprès de vos licenciés, pour mieux faire connaître notre travail et peut-être favoriser les prises de parole.

Je vous remercie pour votre écoute.

Intervention de Madame Irma Bardoux, Secrétaire Générale

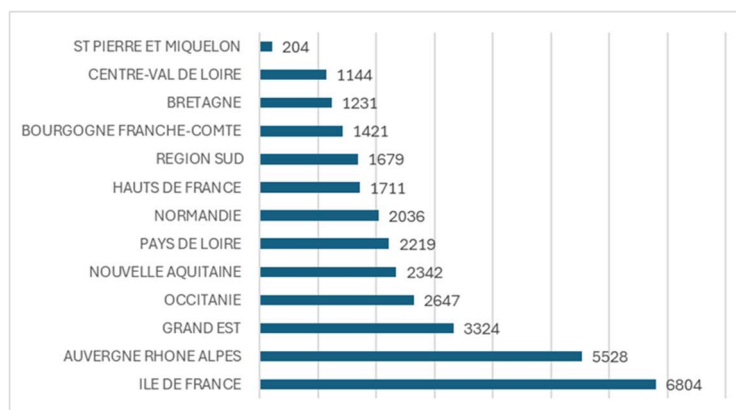
Madame la Présidente, chers collègues du Bureau Exécutif, Monsieur le Directeur Technique National et son équipe, Monsieur le Président du Conseil Fédéral, Mesdames et Messieurs, bonjour à toutes et à tous,

Je vous présente maintenant mon rapport d'activité, que je vais effectuer à un rythme un peu soutenu pour rattraper notre retard.

1. Évolution du nombre de licences et licenciés

Nous nous félicitons d'une hausse de 2,77 % du nombre de licenciés et de 3,19 % du nombre de licences. Nous avons eu le plaisir de délivrer 32 336 licences sur cette saison (près de 28 793 licenciés).

C'est une progression constante depuis la crise du COVID, ce qui témoigne de l'attractivité toujours croissante de nos disciplines. A suivre la répartition par ligue :



2. Répartition par genre et par âge

Comme chaque année, la répartition des licenciés reste majoritairement féminine (25600 licenciées soit 89%).

Sur l'aspect âge, deux graphiques montrent :

- les moins de 12 ans sont 10881 soit 38%,
- les plus de 18 ans sont 8926 soit 31%

3. Typologie des licences et disciplines

Ce sont bien entendu les licences fédérales qui restent les plus nombreuses (17914), suivies des licences compétition (7931).

En termes de disciplines :

- Le patinage artistique reste majoritaire (21569 soit 68%),
- Suivi de la danse sur glace (6365 soit 20%),
- Mais nous observons une progression nette dans des disciplines plus confidentielles comme le curling, le bobsleigh, ou encore les sports extrêmes.

Fait intéressant : dans les disciplines moins peuplées, on observe un taux proportionnellement élevé de licences compétition — ces disciplines comptent relativement peu de licences fédérales mais beaucoup de compétiteurs.

4. Le dispositif "Ice Pass"

Nous avons également enregistré une augmentation significative des licences Ice Pass : 3669 licences ont été délivrées cette année vs 3072 la saison dernière.

Ces licences permettent à de nouveaux publics de découvrir et tester nos disciplines, ce qui représente un vivier d'adhésion important.

5. Accompagnement des clubs : dispositif COSMOS

Outre les services juridiques proposés par Maître Plagnol, les clubs peuvent bénéficier du partenariat avec COSMOS. Cet accompagnement a été reconduit cette saison, et le sera de nouveau à l'avenir.

COSMOS peut vous assister pour toutes les questions relatives à :

- la rédaction de contrats,

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- les procédures en cas d'embauches, démissions, départs en retraite, licenciements, ou toute autre problématique juridique et sociale.

6. Le projet "Sentinelles"

La Fédération a rejoint le projet Sentinelles, dans la continuité du projet européen Sayes, financé par le programme Erasmus. L'objectif est de créer un réseau de prévention et d'accompagnement contre les violences sexistes, sexuelles et physiques.

Nous avons entamé le premier niveau de déploiement avec la formation de 11 sentinelles de Ligue, dont le rôle est de :

- utiliser les outils mis à disposition,
- déployer un réseau de sentinelles dans les clubs,
- accompagner et former les sentinelles locales,
- et intervenir en cas de situations nécessitant un regard extérieur.

Il s'agit d'un engagement bénévole, et je tiens à saluer la qualité et la générosité de ces sentinelles, qui ont accepté une charge mentale importante, sur leur temps personnel, y compris le week-end.

7. Un outil e-learning à venir : réponse à une question

À ce sujet, une question m'a été posée sur l'outil e-learning développé dans le cadre du projet Sayes.

- Le contenu est prêt, mais le guide pratique, actuellement rédigé en anglais, doit être traduit.
- Ce guide sera diffusé dans les semaines à venir, et mis à disposition des sentinelles via l'association Prévention et Bienveillance dans le Sport, animée par Stéphanie Mériaux.

8. Remarques complémentaires et suite du projet

Nous avons reçu plusieurs retours :

- Une présidente de Ligue a signalé que certaines sentinelles locales n'avaient pas encore reçu les outils, ce qui sera bientôt résolu avec la diffusion du guide.
- Madame Valérie Besson, sentinelle de la ligue Centre-Val de Loire, a tenu à rappeler que le groupe des sentinelles a travaillé activement, même si parfois il s'est senti insuffisamment soutenu. Le dialogue a permis de remobiliser tout le monde, et une rencontre est prévue en septembre.

Nous avons privilégié une mise en œuvre de qualité à une précipitation inefficace. Nous ne voulons pas produire des documents sans effets concrets. L'objectif est d'avoir un dispositif réellement opérationnel sur le terrain.

9. Prochaines étapes

- Une réunion en présentiel de toutes les Sentinelles de Ligue est prévue à la rentrée.
- Un appui du ministère des Sports a été obtenu, avec un conseiller technique spécialisé pour accompagner le déploiement.
- Des outils pratiques seront également mis à disposition pour mieux clarifier les missions des sentinelles.

10. État des lieux actuel

- Il manque encore deux sentinelles : une en Nouvelle-Aquitaine, une en Pays de la Loire.



- Concernant la Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Francis Müller a été désigné, mais n'apparaît pas encore dans la liste répertoriant les Sentinelles car il n'a pas encore été formé. Il sera intégré dès sa formation prévue en septembre.

- Si vous connaissez des personnes intéressées, notamment en Pays de la Loire, elles sont les bienvenues.

Je vous remercie pour votre attention.

Résolution 2 : L'Assemblée Générale approuve le rapport moral 2024.

- 94 clubs présents (729 voix exprimées)

Pour : 465 voix

Contre : 150 voix

Abstentions : 37 voix

- Non exprimés : 77 voix

- Résolution **ADOPTÉE** à **75,61 %**

Intervention de Monsieur Ludovic Le Guennec, Président du Conseil Fédéral

Madame la Présidente, chers licenciés,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom du Conseil Fédéral, le rapport d'activité pour la saison écoulée. Je vous remercie pour votre confiance et pour votre présence aujourd'hui dans ce lieu emblématique qu'est l'INSEP.

Je tiens, en préambule, à adresser mes remerciements à Monsieur le Directeur général de l'INSEP ainsi qu'à ses équipes pour la qualité de leur accueil et leur collaboration dans l'organisation de cette Assemblée générale.

1. Activité du Conseil Fédéral

Sur la période 2024-2025, le Conseil Fédéral a tenu 11 réunions plénières, dont 2 en présentiel ou en format mixte, et 9 en visioconférence. Nous avons procédé à 13 votes portant sur 31 résolutions.

Parmi celles-ci, figuraient notamment :

- l'étude et l'approbation de l'ensemble des textes et règlements,
- y compris ceux des règlements sportifs des disciplines 2025-2026, qui seront soumis à votre vote demain.

Je remercie chaleureusement Madame Christelle Sotteau et Madame Isabelle Médard pour leur travail rigoureux dans la rédaction des procès-verbaux, disponibles sur le site fédéral après validation par le Conseil Fédéral, conformément à nos statuts.

2. Commission finances

La Commission finances a poursuivi ses contrôles réguliers, à raison d'un examen trimestriel des comptes de la Fédération. Les synthèses de ces contrôles ont été présentées au Conseil Fédéral.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Je salue la transparence totale dont ont fait preuve le Trésorier général et le cabinet Syna, expert-comptable de la Fédération, qui ont toujours répondu à nos questions et transmis l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Aucune anomalie n'a été relevée. Le Conseil Fédéral a donc approuvé à la majorité l'ensemble des éléments financiers qui seront présentés ultérieurement au cours de cette Assemblée.

Je remercie en particulier Mesdames Brigitte Gaspard et Patricia Scoffier pour leur vigilance et leur travail. Brigitte étant malheureusement souffrante, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Remarque formulée : Nous avons demandé, pour les saisons futures, davantage d'anticipation dans la transmission des éléments financiers afin qu'ils puissent être validés suffisamment en amont et transmis aux clubs au moins un mois avant l'AG.

3. Commission textes et règlements

La Commission a engagé cette saison une réflexion de fond sur nos statuts fédéraux.

Très vite, il est apparu nécessaire de revoir intégralement notre modèle statutaire, en lien avec les évolutions réglementaires et sociétales.

Cependant, ce projet ambitieux nécessitait de nombreuses concertations stratégiques qui dépassaient le cadre de compétence du Conseil Fédéral.

Nous avons donc décidé de préconiser que ce travail soit repris au début du mandat 2026-2030, en collaboration avec l'exécutif.

À noter :

- Le travail de dépoussiérage entamé en 2023, notamment pour se conformer à la loi du sport, a permis d'avancer.
- Mais une réforme complète des statuts devra inclure la révision des règlements intérieurs, financiers et disciplinaires.

4. Statuts types des organes déconcentrés

La Commission a ensuite travaillé sur les statuts types des Ligues et Comités départementaux, afin qu'ils soient eux aussi en conformité avec la loi.

Ce modèle de statuts a été :

- élaboré via plusieurs réunions de travail,
- validé par le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral,
- puis diffusé aux organes déconcentrés pour mise en œuvre.

5. Règlements en cours d'actualisation

Plusieurs textes ont été révisés cette saison :

- Le règlement Affiliation/Licences 2025-2026 a été mis à jour (accessibles sur l'extranet licences),
- Un travail est en cours, pour une finalisation attendue en 2025-2026, sur :
 - le règlement financier,
 - le règlement disciplinaire.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



6. Fonctionnement et posture du Conseil Fédéral

Cette saison, le Conseil Fédéral a démontré sa capacité à :

- travailler sur le fond,
- explorer tous les sujets,
- et affirmer son rôle comme organe autonome de contrôle et de surveillance, dans le respect de ses prérogatives statutaires.

Nos statuts (article 23.1 et 23.7) précisent nos compétences et celles de la présidence du Conseil.

Des commissions de travail et réunions spécifiques sont systématiquement mises en place lorsque les sujets nécessitent approfondissement.

7. Climat fédéral : appel à la responsabilité collective

Je souhaite terminer cette intervention par une prise de hauteur sur le climat général de notre vie fédérale.

Nous sommes régulièrement alertés de conflits internes :

- au sein des clubs,
- entre clubs et Ligues,
- ou entre différentes instances.

Ces situations deviennent trop fréquentes. Et elles portent préjudice à la Fédération, en particulier en année olympique.

Je rappelle que si la Fédération a un rôle de conseil et d'accompagnement, elle ne peut être tenue pour médiateur ou modérateur systématique de ces conflits locaux, voire la responsable de ces situations

Message fort : Je n'ai pas de baguette magique. Mais je sais que chacun ici, à son niveau, œuvre avec sincérité pour l'avenir de notre Fédération.

Oui, tout n'est pas parfait. Oui, nous pouvons faire mieux. Mais ce constat ne doit pas servir de prétexte à des querelles de clocher stériles.

8. Un choix : alimenter les tensions ou œuvrer ensemble

Trois options s'offrent à nous :

1. Poursuivre les divisions, la création des collectifs, anonymes ou non, à n'en plus finir par voie de presse bien entendu, pour assurer une parfaite communication,
2. Se crêper le chignon — pardonnez-moi l'expression — à chaque instant, en ajoutant chaque jour un nouveau sujet qui sera plus chronophage que le précédent et empêchera d'avancer,
3. Ou bien nous asseoir autour d'une table, et avancer ensemble, avec les compétences de chacun et dans un climat serein pour notre fédération et nos sportifs.

Ce sont nos sportifs qui seront les premières victimes d'un climat dégradé.

Ils ont besoin de stabilité pour performer. Et nous avons besoin d'eux pour faire rayonner nos disciplines.

9. Conclusion

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON
41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Je suis un défenseur du débat démocratique. Le désaccord est sain, à condition qu'il ne perturbe pas notre mission collective. Nous devons respecter les échéances sportives et rallier nos forces autour de nos athlètes.

La Fédération travaille pour vous, avec vous, et par vous.

Je vous remercie de votre écoute,

Et vive les sports de glace !

Pause méridienne

Intervention de Monsieur Djamel Cheikh, Directeur Technique National

Je prends la parole pour cette troisième Assemblée générale depuis ma prise de fonctions, et je suis toujours aussi heureux d'y participer. C'est un plaisir d'être là et de poursuivre le travail entamé depuis maintenant deux ans et demi.

Je tiens à remercier toutes les personnes que j'ai croisées et avec qui j'ai pu échanger au cours de cette période. J'espère pouvoir m'inscrire dans la durée et continuer à accompagner les dynamiques en cours. Je suis heureux de confirmer que la Direction Technique Nationale (DTN) se renforce et monte en puissance.

Lorsque je suis arrivé, nous étions sept cadres à la DTN. Aujourd'hui, nous sommes quatorze, ce qui nous permet de structurer les projets plus solidement et de répondre à davantage de besoins. Cette montée en charge de l'équipe est un signal fort. Parmi les derniers arrivés :

- Thibaut Fauconnet, entraîneur national, qui est actuellement en stage à Bormio avec un groupe en regroupement ;
- Christèle Col-Pradier, adjointe en charge du développement et de la formation, arrivée en septembre, que je laisserai vous présenter ses travaux tout à l'heure ;
- Et tout récemment, Cédric Pernet, qui rejoint le pôle disciplines d'expression, avec une mission d'animation territoriale et de détection, en lien avec Fabrice et Stanick.

Nous avons aussi souhaité nous rapprocher davantage des territoires. Ce travail ne peut se faire sans les présidents de ligues, les clubs et l'ensemble des acteurs de terrain. Il est important de conserver une dimension humaine et accessible dans tout ce que nous mettons en place.

Sur le volet formation, l'un des chantiers majeurs, nous avons lancé une dynamique avec la volonté d'agir vite et bien, en couvrant l'ensemble des champs concernés. Christèle détaillera cela dans quelques instants.

Par ailleurs, nous poursuivons notre engagement auprès du sport de haut niveau, mais pas uniquement. J'attache beaucoup d'importance au sport plaisir, au sport pour tous. Ce sont des logiques complémentaires et non opposées. Nous avons renforcé le suivi individualisé des athlètes, avec Géraldine Zimmermann qui pilote ce dispositif. Catherine Mansard, notre médecin fédéral, a également contribué à la mise en place d'un encadrement médical performant. Cette structuration commence à porter ses fruits, y compris sur les compétitions internationales.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON
41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Un mot important sur la prévention des violences. Nous avons repris ce dossier au sein de la DTN et nous allons le piloter dans le cadre du pôle développement et formation, confié à Christèle. L'idée est de faire en sorte que les actions de prévention soient pleinement intégrées dans notre logique de formation, et qu'on sorte des réflexes inconscients qui peuvent parfois conduire à des dérives.

Nous avons mis en place un accompagnement personnalisé pour les entraîneurs concernés. Le retour est très positif, les premiers mois montrent des résultats concrets.

Notre approche est volontairement transversale : développement, formation, performance, prévention... tout est lié. On essaie d'avoir une vision à 360°, pour que chaque chantier nourrisse les autres.

Enfin, nous allons organiser un temps de travail spécifique autour du dispositif Sentinelles. Ce sera un temps fort, en présentiel, avec le soutien du ministère. Et je suis heureux de vous annoncer que Fabien Proust, Inspecteur Jeunesse et Sports, va rejoindre la DTN pour renforcer notre expertise et accompagner la mise en œuvre de ce chantier prioritaire.

Intervention de Madame Christèle Col-Pradier, Adjointe au Directeur Technique National, en charge du développement et de la formation

Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravie d'être parmi vous aujourd'hui pour cette Assemblée générale, et de pouvoir vous présenter les premiers axes de travail que nous avons lancés depuis mon arrivée à la Fédération en septembre dernier.

Je suis arrivée avec pour mission principale de structurer la politique de formation, mais aussi de contribuer au développement global de notre Fédération, en lien avec les enjeux de terrain, les besoins des clubs, des encadrants, et des territoires.

Nous avons commencé par dresser un état des lieux des formations existantes, des publics concernés, et des besoins non couverts. Ce diagnostic a permis d'identifier plusieurs priorités : clarifier les parcours de formation, harmoniser les contenus pédagogiques, renforcer la qualité de l'encadrement, et créer des passerelles entre les différents niveaux et disciplines.

Dans cette optique, nous avons engagé un travail de refonte de l'ensemble du dispositif de formation fédérale.

Ce travail s'organise autour de trois axes :

- La structuration d'un référentiel commun, pour donner de la cohérence à nos formations, quel que soit le champ concerné (sportif, artistique, technique, managérial, etc.) ;
- La professionnalisation des formateurs et formatrices, avec la création d'un vivier national, accompagné et outillé ;
- Le développement d'outils pédagogiques mutualisés, accessibles aux structures et aux formateurs sur tout le territoire.

Parallèlement, je pilote désormais le dispositif Sentinelles, en lien étroit avec le Directeur Technique National. L'objectif est d'intégrer pleinement la prévention des violences dans les parcours de formation, dès les premières étapes. Cela passe par une sensibilisation accrue, mais aussi par des modules spécifiques, adaptés aux réalités du terrain.

Je travaille également sur le développement d'outils de signalement et d'accompagnement, en lien avec les services du ministère, pour garantir un cadre sécurisant et respectueux pour toutes et tous.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Enfin, nous avons à cœur d'être à l'écoute des réalités locales. C'est pourquoi nous allons lancer, dès la rentrée, une série de rencontres territoriales, pour aller à la rencontre des clubs, des ligues, des comités, et recueillir leurs besoins, leurs attentes, leurs idées.

Ce travail ne se fait pas seul : je m'appuie sur une équipe investie, et je tiens à remercier tous les collègues de la DTN, ainsi que les acteurs de terrain qui m'ont déjà apporté leur confiance et leur expertise.

Merci pour votre attention, et je reste disponible si vous souhaitez échanger plus en détail sur ces chantiers.

Intervention de Madame Géraldine Zimmermann, Adjointe au Directeur Technique National

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai longuement hésité avant de vous parler d'optimisation de la performance aujourd'hui. On est en Assemblée Générale, et je sais qu'on a surtout envie de vous parler de ce qui vous impacte directement dans vos clubs, au quotidien. Mais je crois que c'est important que vous sachiez aussi ce qu'on met en place pour accompagner au mieux nos athlètes engagés dans un parcours de haut niveau.

Ce matin, nous avons signé une convention avec l'INSEP. C'est une étape importante pour notre Fédération, car avec 29 000 licenciés et des moyens limités, nous ne pouvons pas, seuls, aller chercher tous les gains marginaux ou accéder à certaines expertises, comme peuvent le faire des fédérations plus dotées. Cette convention, c'est un levier pour offrir à nos athlètes des services de qualité, appuyés sur des compétences reconnues.

Un bon exemple, c'est le **short-track**. Nos athlètes basés à Bormio sont venus à l'INSEP pour effectuer en trois jours tous leurs bilans médicaux : médecin, psychologue, analyses sanguines, tests physiques... Ce type de dispositif leur a évité de rentrer en France pour chaque rendez-vous. C'est un gain de temps, d'énergie, et une réelle efficacité pour leurs préparations. À l'issue de ces bilans, les entraîneurs repartent avec des plans d'entraînement individualisés, construits à partir des données recueillies. On a également mis en place une séance avec la gynécologue de l'INSEP, qui a pu échanger avec toutes les athlètes sur les spécificités de la pratique féminine, ainsi que deux interventions en nutrition.

Ces interventions ont permis de faire passer un message fondamental : avant de penser à la **complémentation**, il faut d'abord bien manger. C'est une notion que je voulais vous partager, car vous avez un rôle important à jouer dans les clubs. Aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, des jeunes de 16 ans se retrouvent à consommer des protéines sans aucun cadre. Il est essentiel de leur rappeler que, dans la majorité des cas, une alimentation équilibrée suffit. Grâce à la convention avec l'INSEP, nous avons aussi pu organiser des formations à la demande des entraîneurs du collectif France. Cela a notamment concerné la gestion du **décalage horaire**, avec une étude du chronotype des athlètes et la mise en place de protocoles de préparation aux déplacements. On est encore au début, mais l'idée est d'aller plus loin, en formant les entraîneurs à ces aspects, tout en tenant compte de la réalité de la glace disponible – ce qui, je le sais bien, est un défi pour vous.

L'INSEP nous permet aussi d'accéder rapidement à des **examens médicaux et imageries**, ce qui est précieux. En parallèle, avec le short-track, on travaille actuellement sur un outil d'évaluation de la **charge de travail et de la fatigue** des athlètes. L'objectif est de mieux intégrer ces données dans le suivi de la performance.

On développe également un réseau de professionnels (nutritionnistes, psychologues, préparateurs mentaux), que l'on mobilise selon les besoins. L'idée est de répondre à chaque demande de manière personnalisée, en proposant un ou deux profils, afin que l'athlète puisse choisir celui avec lequel il se sentira le plus à l'aise.

Et puis, au-delà des aspects purement sportifs, je coordonne avec Christèle le **suivi social et professionnel des athlètes**. Elle accompagne principalement les danseurs sur glace et le bob féminin, tandis que je m'occupe des patineurs, du short-track et du bob masculin. On n'est pas encore pleinement satisfaites de tout ce qu'on a pu mettre en place, mais on avance avec exigence et engagement.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Ce qui nous tient à cœur, c'est de défendre l'équilibre des jeunes. La déscolarisation ne doit jamais être la solution par défaut. On doit d'abord chercher toutes les autres options. Un adolescent a besoin de relations sociales hors du sport, d'amis, de moments à lui. Cette année, avec Christèle, on a même fixé comme objectif à certains jeunes d'avoir un loisir en dehors du patinage. Ça peut sembler secondaire, mais c'est fondamental pour leur bien-être.

On a aussi mis en place des **bilans d'orientation** pour ceux qui sont à la croisée des chemins. J'ai la chance de travailler avec une professionnelle qui accompagne les sportifs depuis vingt ans. Son approche permet de construire des projets solides, qui font sens pour chacun. Parce que non, faire du sport de haut niveau ne veut pas dire qu'on est condamné à faire STAPS. Il faut que les jeunes puissent rêver, s'investir dans un projet qui leur plaît.

Nous accompagnons également certains athlètes en **difficulté financière** dans la poursuite de leur formation. Mais uniquement lorsqu'il y a un projet clair, un engagement réel. On ne finance pas une inscription de façade, mais un vrai parcours.

On a aussi sensibilisé nos jeunes à l'usage des **réseaux sociaux** : ce qu'ils peuvent publier ou non, mais aussi comment ces outils peuvent servir leur image, voire les aider à décrocher des sponsors.

Et puis, dans certains cas plus complexes, notamment pour des jeunes venus de l'étranger, on travaille à les mettre en lien avec les **assistantes sociales** et les dispositifs d'aide existants. On agit en complémentarité, mais on commence toujours par faire valoir leurs droits.

Cette année, on a même organisé une visio avec la **SNCF** pour présenter leurs dispositifs spécifiques à destination des sportifs de haut niveau. Malheureusement, peu d'athlètes du patinage et de la danse y ont participé, mais on retentera l'an prochain, en vous associant davantage, vous les clubs.

Enfin, je voulais revenir sur un point fondamental en matière de performance : la **récupération**. L'année dernière, on a insisté sur ce thème avec les entraîneurs. Vous allez voir apparaître des protocoles, des rituels... Mais ce qu'il faut bien comprendre – et que vous verrez affiché à l'INSEP – c'est que **la meilleure récupération, c'est le sommeil**. Devant les massages, devant la cryo. Et la deuxième, c'est l'alimentation. Ce sont des choses simples, accessibles, mais souvent négligées. On veut donc vous fournir des outils pédagogiques, pour que vous puissiez relayer ces messages dans vos clubs.

Merci à toutes et tous pour votre engagement, et n'hésitez pas à venir vers moi si vous souhaitez approfondir certains sujets. On avance ensemble, pour offrir à nos jeunes un cadre performant, mais aussi équilibré et humain.

Intervention de Monsieur Djamel Cheikh (suite)

On va maintenant passer au **bilan par discipline** :

Ice Cross

C'est une discipline encore en développement, mais on a franchi un cap cette année en organisant un événement majeur : la première manche de la Coupe du monde, à Val Thorens. C'était vraiment un bel événement, avec la présence des 100 meilleurs patineurs mondiaux.

De notre côté, la DTN a aussi organisé le premier regroupement d'Ice Cross pour nos athlètes, avec 18 stagiaires présents en Autriche.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Freestyle

Là aussi, une discipline qui séduit beaucoup les jeunes. Ce n'est pas surprenant : c'est ludique, très visuel, et ça correspond bien aux attentes des nouvelles générations.

Ballet sur glace

Du 2 au 4 mai, on a organisé les championnats de France critérium à Belfort, avec plus de 700 patineurs présents. C'est une discipline avec un vrai potentiel de communication pour notre sport : c'est beau, c'est artistique, presque théâtral, comme l'appellent les Américains – du "théâtre sur glace".

C'est aussi une belle porte de sortie pour les jeunes qui souhaitent continuer à patiner en équipe, même s'ils ne visent plus la haute performance. À l'adolescence, c'est souvent une vraie alternative pour rester sur la glace, autrement.

Patinage synchronisé

Une autre discipline très fédératrice. Je ne vais pas répéter ce que je viens de dire, mais on est vraiment sur une logique similaire : du collectif, de la chorégraphie, de la précision.

Avec Sylvain Roux, on travaille à structurer davantage les stages, notamment dans une logique de préparation aux compétitions internationales.

Cédric Pernet va venir renforcer ce travail aux côtés de Sylvain et de la CSN.

Curling

On a mis en place plusieurs stages de double mixte, grâce notamment à un soutien financier de la World Curling Federation.

Trois rassemblements ont eu lieu le week-end, en lien avec la CSN.

La formation fédérale va aussi redémarrer, comme l'a mentionné Christèle tout à l'heure, avec en parallèle des accompagnements en VAE pour professionnaliser les encadrants.

On a également fait l'acquisition de pistes de découverte et d'un jeu de pierres de curling – ça peut paraître anecdotique, mais ceux qui connaissent bien la discipline savent ce que cela représente.

Objectif olympique pour 2026 : qualifier un double mixte.

On a la possibilité de participer au tournoi de qualification olympique, qui se tiendra finalement en janvier 2026, juste avant les Jeux.

Pour 2030, l'ambition est d'atteindre le top 6.

Bobsleigh, Luge et Skeleton

Nous avons réintroduit un projet de bob à 4 masculin, et densifié les collectifs féminins et masculins, en particulier dans une logique de développement.

Une formation de jeunes pilotes est en cours.

En luge, nous accompagnons une athlète en luge artificielle (luge olympique), avec le soutien de la Fédération Internationale – ce qui est très prometteur pour 2030.

Côté masculin, un athlète évoluant actuellement en luge naturelle va progressivement basculer vers la luge artificielle pour qu'on ait un représentant sur les deux tableaux.

En skeleton, nous avons deux athlètes dans le circuit international, avec une possibilité de qualification pour 2026.

On continue à avancer sérieusement vers 2030.

Objectifs pour Milan-Cortina 2026 :

- Bob hommes : Top 12
- Bob femmes : Top 12
- Skeleton : Top 16

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Objectifs pour 2030 :

- Bob masculin : Top 3
- Bob féminin : Top 5
- Skeleton : Top 10
- Luge : Top 15

Patinage artistique et danse sur glace

On l'a dit plus tôt : coaching individualisé, protocoles de décalage horaire, tout ça est en place.

Cédric Pernet joue un rôle central dans la mise en œuvre de ce "deuxième étage de la fusée" en matière de détection. Un regroupement a déjà eu lieu, et d'autres sont prévus à l'automne.

Composition des collectifs :

- Collectif 2030 : 7 filles, 6 garçons, 6 couples de danse
- Collectif 2034 : 10 filles, 10 garçons, 6 couples de danse

Ambitions pour Milan 2026 :

- Messieurs : Top 3
- Dames : Top 15
- Couples : Top 16
- Danse : Top 3
- Équipe : Top 5

Pour les Alpes 2030 :

- Messieurs : Top 3
- Dames : Top 10
- Couples : Top 10
- Danse : Top 3
- Équipe : Top 3

Bien sûr, tous ces objectifs sont révisables, et j'espère qu'ils le seront à la hausse. C'est notre photographie d'aujourd'hui, qui, de manière raisonnable, nous permet d'y croire.

Short Track

On a tenté une vraie aventure en collaboration avec les Italiens, en installant notre collectif à Bormio, au sein d'un des meilleurs centres d'entraînement mondiaux.

Les Italiens – je le rappelle – accueilleront les prochains Jeux, et ils ont déjà une très forte culture du short track.

Nos athlètes ont pu bénéficier de stages à l'INSEP, d'un stage d'été à Bormio, et les plus jeunes du centre de Reims, auteurs de très bons résultats, montent progressivement. Il y a une vraie relève.

Le staff est accompagné dans une logique de mentoring, avec l'ANS qui suit de près tout ce qu'on met en place.

On a même développé une application de suivi de la fatigue, pour adapter les volumes d'entraînement.

Et bien sûr, des protocoles de décalage horaire sont aussi intégrés.

Objectif pour Milan 2026 : un **Top 10** sur une épreuve.

Objectif pour 2030 : un **Top 3**.

Là aussi, on peut espérer de belles surprises.

Résultats de la saison 2024-2025

Patinage Artistique et Danse sur Glace

Equipe de France Senior

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Championnats du Monde

Messieurs : Adam Siao Him Fa 4^e, Kevin Aymoz 5^e

Dames : Lorine Schild 15^e

Couples : Camile & Pavel Kovalev 21^e

Danse : Lopareva / Brissaud 8^e, Demougeot / Le Mercier 15^e

Championnats d'Europe

Messieurs : Adam Siao Him Fa 3^e, Kevin Aymoz 22^e

Dames : Lorine Schild : 10^e, Léa Serna 11^e

Couples : Camile & Pavel Kovalev 9^e

Danse : Lopareva / Brissaud 2^e, Demougeot / Le Mercier 9^e, Lagouge / Caffa 16^e

Equipe de France Junior

Championnats du Monde

Messieurs : Gianni Motilla : 20^e, Ilia Gogitidze 23^e

Dames : Stefania Gladki 5^e

Couples : Romaine Telemaque / Luca Coulon 7^e, Louise Ehrhard / Matthis Pellegris 13^e

Danse : Fradji / Fourneaux 5^e, Perrier-Gianesini / Blanc-Klaperman 10^e

Finale des Grands Prix

Dames : Stefania Gladki 6^e

Couples : Romaine Telemaque / Luca Coulon 4^e

Danse : Fradji / Fourneaux 5^e

Skeleton

Athlète : Lucas Defayet

- Coupe du Monde Lillehammer (novembre) : 19^e
- Coupe du Monde Sigulda (13 décembre) : 15^e
- Coupe du Monde St Moritz (date non précisée)
- Coupe Nord-Américaine (18 janvier) : 3^e
- Championnats d'Europe : 12^e

Athlète : Maxime Mingeon

- Coupe d'Europe à Winterberg (Allemagne) : 34^{ème}
- Coupe d'Europe à Bludenz (Autriche) : 20^{ème}
- Coupe d'Europe à Lillehammer (Norvège) : 25^{ème}
- Championnat du monde juniors à Saint Moritz (Suisse) : 19^{ème}

Bobsleigh Hommes

Coupe d'Europe IGLS :

- B2 : 15^{ème} : David Baechler et Dusan Novakovic
- B2 : 21^{ème} : Martin Diouf et Nils Blairon
- B4 : 8^{ème} : Romain Heinrich, Lionel Lefebvre, Dorian Hauterville et Jérôme Laporal

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- B4: 14^{ème} : David Baechler, Anas Adoui, Dusan Novakovic et Alan Alais

Coupe d'Europe à Lillehammer janvier 2025:

- etB2 7^{ème} : Romain Heinrich et Lionel Lefebvre
- B2 14^{ème} : David Baechler et Dusan Novakovic
- B4 1^{er} : Romain Heinrich, Lionel Lefebvre, Nils Blairon et Antoine Afagbegee
- B4 12^{ème} : David Baechler, Anas Adoui, Dusan Novakovic et Alan Alais
- B4 12^{ème} : David Baechler, Dusan Novakovic, Alan Alais et Danny Vanan

Coupe d'Europe St Moritz :

- B4: 11^{ème} : David Baechler, Alexis Flaven, Alex Itin et Alan Alais
- B2: 14^{ème} : Martin Diouf et Briec Isoard
- B2: 16^{ème} : David Baechler et Alan Alais

Coupe du monde Lillehammer:

- B2: 12^{ème} : Romain Heinrich et Nils Blairon
- B4: 17^{ème} : Romain Heinrich, Antoine Afagbegee, Nils Blairon et Briec Isoard

Coupe du monde St Moritz :

- B4: 14^{ème} : Romain Heinrich, Lionel Lefebvre, Nils Blairon et Dorian Hauterville

Coupe du monde Lillehammer :

- B4: 11^{ème} : Romain Heinrich, Lionel Lefebvre, Nils Blairon et Dorian Hauterville
- B2: 15^{ème} : Romain Heinrich et Dorian Hauterville

Championnats Europe:

- B2: 12^{ème} : Romain Heinrich et Dorian Hauterville
- B4: 9^{ème} : Romain Heinrich, Lionel Lefebvre, Nils Blairon et Dorian Hauterville

Bobsleigh Femmes

Coupe du monde Altenberg

- Mono Bob : 11^{ème} : Margot Boch
- B2: 11^{ème} : Margot Boch et Carla Sénéchal

Coupe du monde Sigulda

- Mono Bob: 9^{ème} : Margot Boch
- B2: 14^{ème} : Margot Boch et Noémie Desailly

Coupe du monde Winterberg

- Mono Bob: 18^{ème} : Margot Boch
- B2: 7^{ème} : Margot Boch et Carla Sénéchal

Coupe du monde St Moritz

- Mono Bob : annulé
- B2: 14^{ème} : Margot Boch et Carla Sénéchal

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Coupe du monde Innsbruck

- Mono Bob : 17^{ème} : Margot Boch
- B2: 16^{ème} : Margot Boch et Talia Solitude

Coupe du monde Lillehammer

- Mono Bob : 17^{ème} : Margot Boch
- B2: 16^{ème} : Margot Boch et Talia Solitude

Championnats d'Europe

- Mono Bob : 10^{ème} : Margot Boch
- B2: 10^{ème} : Margot Boch et Carla Sénéchal
-

Championnats du Monde

- Mono Bob: 11^{ème} : Margot Boch
- B2: 12^{ème} : Margot Boch et Carla Sénéchal

Luge naturelle

Athlète : **Rémi d'Aviau de Ternay**

- Championnat du Monde Senior à Kühtai → Résultat final : 17^e /Catégorie -23 ans : 11^e
- Coupe du Monde Senior : 20^e à Laas/15^e à Mariazell
- Coupe du Monde Junior : Classement général : 12^e → Résultats : 11^e, 2×15^e, 16^e

Luge (piste artificielle)

Athlète : **Timéa Ginét**

Résultats en Junior :

- La Plagne : 25^e/28 et 27^e/28
- Altenberg : 19^e/25
- Bludenz : 9^e/16
- Igls : 14^e/30
- Winterberg : 16^e/20
- Classement général Youth A : 8^e/38

Curling

Championnat d'Europe B masculin

- 8^{ème} place (Morard, Mercier, Baudin, Valvassori, Fasano)

Championnats du Monde Senior

- 25^{ème} place (Adam, Chauveau, Walter, Therias)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Short-Track

Résultats individuels Seniors

Quentin FERCOQ

Beijing CHN

[ISU World Championships](#)

- 500 m: 17th, 1000 m: 18th, 1500 m: 30th

Dresden GER

[ISU European Championships](#)

- 500 m: Médaille de Bronze, 1000 m: 18th, 1500 m: 8th

Etienne BASTIER

Beijing CHN

[ISU World Championships](#)

1000 m: 27th, 1500 m: 14th

Dresden GER

[ISU European Championships](#)

1000 m: 26th, 1500 m: 13th

Tawan THOMAS

Dresden GER

[ISU European Championships](#)

1500m : 40th, 1000m: 35th

Cloe OLLIVIER

Beijing CHN

[ISU World Championships](#)

- 500 m: 24th, 1000 m: 26th, 1500 m: 12th

Dresden GER

[ISU European Championships](#)

- 1000 m: 9th, 1500 m: 15th

Gwendoline DAUDET

Dresden GER

[ISU European Championships](#)

1000 m: 14th, 1500 m: 13th

Aurélie LEVEQUE

Beijing CHN

[ISU World Championships](#)

500 m: 21st, 1000 m: 27th, 1500 m: 39th

Dresden GER

[ISU European Championships](#)

500 m: 5th, 1000 m: 12th

Bérénice COMBY

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Dresden GER

[ISU European Championships](#)

500 m: 19th

Coupe du Monde Junior

- Argent 500 m (Comby B.)
- Or 500 m (Comby B.)
- Bronze 1000m (Comby B.)
- Final A 1500M (Libeau T, Bastier S.)
- Final A 4^{ème} 1500M (Ngo Mouaha L.V)

Championnats du Monde Junior

- 4^{ème} au 500m (Ngo Mouaha L.V)
- 13^{ème} au 1000m, 14th au 1500m (Libeau.T)
- 14^{ème} au 1000m (Comby B.)

5 médailles aux FOJE

- 2 en or (Ngo Mouaha 500 et Gharsallaoui 1500m)
- 2 en Argent (Ngo Mouaha 1000m et relais mixte)
- 1 en bronze (Calanca)

Et pour conclure, je voulais vous dire que l'équipe de France, qui était récemment en stage lors du regroupement préolympique à Hyères, a tenu à vous adresser un petit message.

Ils sont là, ils vous saluent ! Ils ont voulu vous faire un petit coucou depuis leur lieu de préparation.

On sent une très belle dynamique d'équipe. Vous avez vu à travers la vidéo : des résultats prometteurs, une jeunesse qui émerge, une relève bien présente, que ce soit en artistique ou dans les autres disciplines.

Nous continuons à travailler avec détermination.

Notre premier enjeu, c'est bien sûr d'être présents et de marquer les esprits dès 2026, mais surtout de réussir les Jeux à la maison avec de belles performances, et je l'espère, de belles médailles dans toutes nos disciplines.

La vidéo que vous venez de voir l'a bien démontré : nous avons une véritable diversité, et c'est une force !

Merci à toutes et tous pour votre attention.

Intervention de Monsieur Ronald Beau, secrétaire de la CFOA

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Technique National, Monsieur le Président du Conseil Fédéral, chers amis,

Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui. Il me revient l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de la **Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage (CFOA)** pour la saison 2024–2025. Je tiens à excuser notre président de commission, **Anthony Leroy**, qui n'a pas pu être présent parmi nous aujourd'hui, bien qu'il soit de tout cœur avec nous.

Je rappelle d'abord les **missions principales de la CFOA**, qui s'articulent autour de six axes :

- gérer et organiser la population arbitrale de la Fédération,
- former et perfectionner l'ensemble des officiels,
- constituer les jurys pour tous les événements nationaux et proposer des officiels pour les compétitions internationales,

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- évaluer les prestations des officiels dans une logique de performance continue,
- veiller au respect de l'éthique et de la déontologie dans l'arbitrage,
- représenter le corps arbitral français auprès des institutions nationales et internationales.

La commission est composée de 15 membres et nous encadrons actuellement 465 officiels, un chiffre en progression. Après les pertes enregistrées pendant la crise COVID, nous avons enregistré une hausse de près de 8 % l'an passé. Nous espérons poursuivre sur cette lancée.

En ce qui concerne la répartition par discipline, le patinage artistique reste majoritaire, suivi par la danse sur glace, le synchronisé, le ballet, et les autres disciplines de la Fédération. Nos 465 officiels se répartissent comme suit :

- ✓ 63 officiels internationaux,
- ✓ 226 nationaux,
- ✓ 176 régionaux.

Concernant la répartition hommes/femmes, elle est plutôt équilibrée avec une majorité féminine : 287 femmes pour 178 hommes.

La CFOA a constitué les jurys pour 394 événements cette saison. Ce chiffre, en légère hausse constante, reste élevé avec de nombreuses compétitions organisées chaque week-end, particulièrement en Île-de-France. Nous travaillons en lien étroit avec les clubs, les ligues et les correspondants régionaux et nationaux, que je tiens ici à remercier chaleureusement pour leur implication.

L'une de nos missions essentielles est la formation. Pour cela, nous nous appuyons sur la plateforme numérique Campus, devenue en quelques années un pilier central de notre dispositif. Ce programme vise à offrir une formation moderne, accessible et progressive à tous les officiels, quelles que soient leur discipline ou leur localisation. Cette formation en ligne permet une accessibilité 24h/24, 7j/7, avec plus de 60 cours disponibles. On y trouve des modules spécifiques à chaque discipline ainsi que des formations transversales (éthique, histoire de la fédération, organisation du sport, etc.).

Le programme Campus nous permet aussi de proposer un parcours structuré de formation, avec des certifications officielles. Il valorise l'engagement et la progression des officiels. Nous travaillons avec une équipe de 25 formateurs labellisés qui interviennent en présentiel, à distance, ou via la plateforme. Le tout est accompagné d'un suivi pédagogique individualisé.

Les résultats de ce dispositif sont encourageants : la note moyenne de satisfaction pour la formation de la promotion 2024 est de 9,05/10, avec un taux global de satisfaction de 98 %. Ce modèle de formation attire aujourd'hui l'attention de l'ISU, qui nous a sollicités pour un échange de bonnes pratiques.

Chaque année, nous accueillons de nouveaux candidats. En septembre dernier, nous avons reçu 65 officiels probatoires pour une session de formation et d'examen, organisée dans une excellente ambiance. L'année a été marquée par la venue d'une représentante de la Fédération royale belge de patinage, preuve de l'intérêt suscité par notre modèle. Cette année, nous avons reçu 35 nouvelles candidatures couvrant toutes les disciplines et fonctions (juges, spécialistes, contrôleurs techniques, chefs arbitres, stewards, etc.).

Quatre certifications internationales ont été obtenues cette saison :

- Agathe Bessard – Juge international IBSF,
- Jiafeng Song – DVRO international,
- François Soubiran – Juge international danse sur glace,
- Mélanie Prague – Juge ISU en patinage artistique.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Nous poursuivons également notre travail en matière d'évaluation et de veille déontologique. Plus de 400 rapports ont été rendus cette saison par les présidents de jury, contrôleurs et chefs arbitres, avec un taux d'erreur très faible. Je félicite à ce titre l'ensemble des officiels pour leur sérieux et leur rigueur.

Le corps arbitral français est présent dans toutes les compétitions majeures : Grands Prix juniors et seniors, Championnats d'Europe, du Monde, épreuves de ballet, d'ice cross, etc. Plusieurs de nos membres représentent également la France dans les instances internationales, parmi lesquels Charlotte Girard-Fabre, Anthony Leroy, Philippe Maitrot, David Molina, Marielle Sartre, et moi-même.

Parmi les projets récents :

- la mise en place d'une boutique CFOA, favorisant l'identification et la cohésion des officiels,
- la généralisation des formations aux gestes qui sauvent, aujourd'hui obligatoires,
- l'élaboration, avec le Dr Catherine Mansard, d'un protocole médical, testé à Charleville-Mézières,
- et le développement du logiciel AGORA 2, nouvelle version de notre outil de gestion des officiels (formations, certifications, parcours, jurys), prévue pour l'automne.

Nous avons aussi travaillé à une nouvelle identité visuelle, au nouveau règlement intérieur, et à une charte d'éthique renforcée.

Enfin, j'ai l'honneur de vous annoncer que :

- Océane Cheffre a reçu le Trophée Espoir de l'AFCAM 2024,
- j'ai moi-même reçu le Trophée Élite ainsi que la médaille de bronze de l'AFCAM.

Je tiens à rendre hommage à trois de nos collègues atteignant la limite d'âge :

- Francis Auger,
- Bruno Catelin,
- Philippe Sauvageon.

Merci à eux pour leur engagement, et merci à vous tous pour votre attention.

Intervention de Monsieur Jean-Marie Massot, Trésorier général de la Fédération

A – REALISE 2024

Voilà un an, ce mois-ci que j'ai été élu au poste de trésorier général. J'ai pris cette fonction à bras le corps bien que ce soit en cours d'exercice comptable 2024. A cette occasion, j'ai dû apprendre le fonctionnement comptable de la Fédération, prendre en compte les dossiers ouverts. Et croyez-moi, ce n'est pas une mince affaire.

En préambule, je voudrais remercier :

- ✓ le cabinet comptable SYNA pour son aide technique nécessaire et efficace
- ✓ le staff fédéral et notamment Isabelle et Karine fortement impliquées dans la gestion financière quotidienne de notre fédération

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- ✓ le bureau exécutif auprès duquel j'ai eu plaisir à rendre compte du quotidien de la trésorerie et à recueillir leurs observations
- ✓ le Conseil Fédéral qui s'est prononcé en faveur de ce budget 2024. Merci aussi à Patricia Scoffier et Brigitte Gaspard qui ont, dans le cadre de leurs missions au CF, la charge de contrôler régulièrement la tenue des comptes FFSG ; je note qu'elles ont eu toutes les réponses à leurs questions et manifesté aucune observation particulière quant à notre gestion quotidienne.

Mesdames et messieurs les Présidents de clubs, j'ai occupé le même poste que vous, j'ai été également trésorier à divers échelons ; soyez assurés au final que la fédération n'est plus ni moins qu'une association ; que vous soyez un club à 100 licenciés, 1 autre à 500 licenciés ou une fédération à près de 29000 licenciés, les problématiques générales restent les mêmes, comment avoir un fonctionnement général efficient tout en favorisant une politique sportive la plus ambitieuse possible et en y intégrant des événements positifs à même de dégager non seulement des produits mais aussi de la reconnaissance.

Mon intervention sera conjointe avec celle du cabinet Syna et plus particulièrement Zacharie Eyidi.

Nous sommes très heureux de vous présenter les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 de la Fédération. Il s'agit de la présentation des comptes généraux qui seront soumis à votre approbation et qui également ont été soumis au commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes. Je vais commencer par vous présenter les principaux indicateurs de gestion.

1°) Produits d'exploitation



Comme vous pouvez le constatez, on a un volume de produits d'exploitation qui ressort en hausse de 14,5% pour atteindre quasiment 6 222 755 € à la clôture de l'exercice.

Dans le détail des produits, vous avez en première ligne les contributions publiques et les subventions ; les subventions qui ressortent à 2 713 359 €. Pour précision, quasiment 70% de ces subventions sont les subsides de l'ANS, donc des subventions qui participent au développement et à la performance des athlètes. Vous avez également dans ces subventions celles liées aux événements ; ce sont pour moitié des finances ISU et pour autre moitié des aides des collectivités territoriales.

Concours publics et subv. d'exploitation

2 713 359 €

Sur la 2^{ème} ligne, vous trouverez les cotisations des adhérents. C'est en réalité les licences ; on constate une progression des licences de 2% sur l'exercice, ressortant à un peu plus de 1 281 642 € à la clôture. Ceci traduit ce qui a été présenté ce matin sur l'évolution des licenciés sur la période. L'augmentation du nombre se confirme aussi sur la partie chiffrée des comptes.

Cotisations des adhérents

1 281 642 €

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Un élément important également des produits, ce sont principalement le sponsoring. On remarque une baisse liée aussi aux événements, principalement le sponsoring notamment on va dire des Japonais. Le sponsoring japonais CBLTD a une part très importante de ce volume de sponsoring de 332 887€. On a également, dans ces produits, sur l'exercice 2024, une utilisation des fonds dédiés.

Contributions financières

332 887 €

Comme vous le savez, les fonds dédiés ont été mis à disposition suite aux mondiaux par la DIJES pour les projets de développement et d'action sportive. Nous avons une utilisation de ce reliquat sur l'exercice qui ressort à 484 545 € dans la production de l'exercice.

Utilisations des fonds dédiés

484 545 €

Les autres produits d'exploitation concernent essentiellement la billetterie événementielle qui ressort à 892 133 €.

Production de l'exercice

892 133 €

Vous avez également sur la ligne transfert de charges 428 417€. Cette somme reprend principalement les remboursements de charges engagés par la Fédération pour le compte d'autres structures comme d'autres fédérations étrangères.

Transferts de charges

428 417 €

Donc on va dire de manière synthétique, c'est ce qui représente les produits d'exploitation qui ressortent à 6 222 755€ sur l'exercice. Vous remarquerez un élément important qui est la contribution volontaire en nature ; ce sont les heures de bénévolat non rémunérées mais qui enrichissent les événements fédéraux. Mais pour autant, par souci de transparence, on valorise ce temps-là en 2024 à hauteur de 160 800€.



2°) Charges de fonctionnement



Dans les slides suivantes nous vous présentons les charges de fonctionnement. Elles se répartissent en charges structurelles et charges évènementielles. Sur l'exercice, au global, nous avons des charges qui progressent et qui ressortent à 4 467 657€.

Dans le détail des charges de de fonctionnement, on remarquera :

- ✓ Les locations (514 847 €) : ce sont des frais essentiellement liés aux événements (patinoire, véhicules), à la vie sportive (patinoires, salles...)
- ✓ les charges d'entretien (101 118 €) qui concernent les maintenances informatiques
- ✓ les primes d'assurance (112 352 €) qui augmentent et comprennent également l'assurance licencié
- ✓ les honoraires (818 801 €) : dans ceux-ci nous trouvons les honoraires de prestataires structurels comme les comptables, les avocats..., mais aussi les honoraires liés à l'activité sportive comme les encadrants ou à l'évènementiel comme les artistes
- ✓ les frais de communication (187 527 €) restent stables, essentiellement liés à l'évènementiel
- ✓ les frais de déplacement et les frais de transport (1 906 252€) sont un poste important liés à l'activité sportive, au fonctionnement global et à l'évènementiel
- ✓ dernier poste remarquable : les autres services extérieurs (663 158€) concernent l'organisation évènementielle par les frais techniques notamment.

Fournitures consommables	83 765 €
Sous-traitance	36 700 €
Locations, Charges locatives	514 847 €
Entretien, Réparations	101 118 €
Primes d'assurance	112 352 €
Intermédiaires et honoraires	818 801 €
Informations et communications	187 527 €
Transports	28 740 €
Déplacements, Réception	1 877 512 €
Frais postaux, Télécom.	36 092 €
Frais bancaires	7 045 €
Autres services extérieurs	663 158 €
TOTAL	4 467 657 €

3°) Impôts et taxes

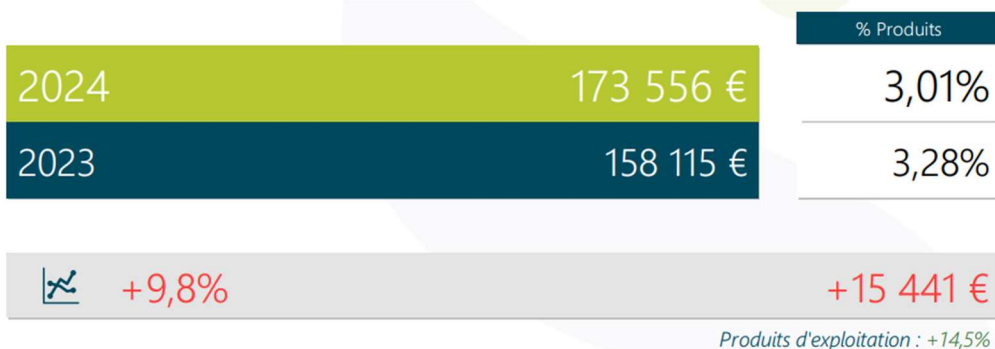
Une autre composante dans les charges de la Fédération concerne les Impôts et taxes. Ce sont principalement des taxes de la TVA non récupérable puisqu'une partie de l'activité n'est pas soumise à TVA.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

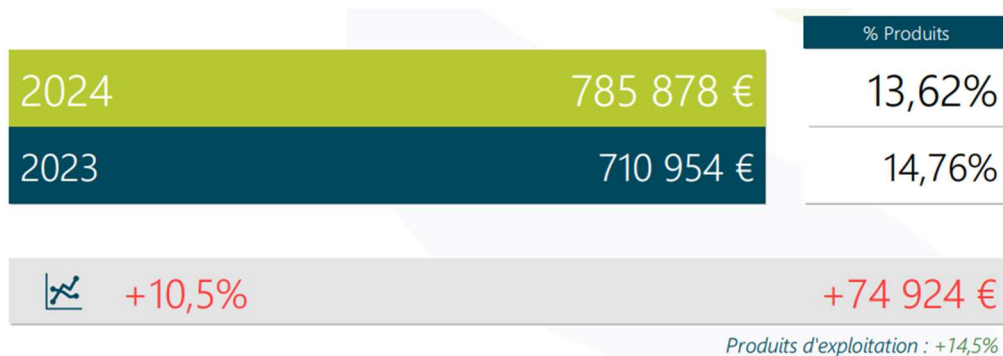
41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



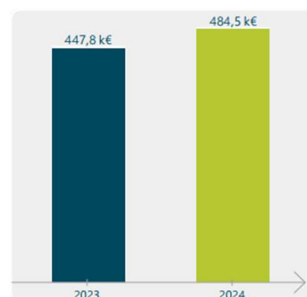
4°) Charges de personnel

Voilà un autre poste important que sont les charges de personnel : il ressort à 785 878 €. Malgré une stabilité de l'effectif, la hausse résulte de l'impact « année pleine » des recrutements qui ont été engagés pour structurer.



5°) Utilisation des fonds dédiés

Les fonds dédiés sont complètement consommés à la clôture de l'exercice.



6°) Résultat d'exploitation

Il ressort un résultat d'exploitation, après prise en compte :

- des dotations,
- des amortissements,
- des droits d'auteur qui sont engagés, notamment lors des événements,

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- des subventions qui sont versées aux clubs et aux ligues sur la période,
- des aides aux sportifs également dans le cadre de leur accompagnement.

Tous ces éléments sont intégrés dans ce résultat d'exploitation qui ressort en moins -363,568 €.



7°) Résultat financier

Le résultat financier est positif de 71 517 € et principalement constitué des revenus de placement et des gains de change.



8°) Résultat exceptionnel

Un résultat exceptionnel qui est positif également de plus de 81 000€, est constitué principalement des reprises, notamment des reprises sur des subventions d'investissement et des reprises de provisions sur certains litiges.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



9°) Résultat de l'exercice

Les éléments d'exploitation et les éléments financiers et exceptionnels font qu'on a un résultat à la clôture de l'exercice 2024 qui ressort à moins 210 794 €.



Dans le tableau suivant, nous vous présentons la décomposition analytique des produits et charges. Pour bien comprendre cette décomposition de ce résultat-là, nous vous proposons une présentation comparative entre le budget validé l'année dernière qui faisait apparaître un résultat à l'équilibre, et le réalisé de cette année.

	Réalisé au 31/12/2024			Budget 31/12/2024 présenté en AG		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Vie Sportive	2 372 528 €	2 757 020 €	-384 492 €	2 409 000 €	2 800 000 €	-391 000 €
Evenementiel	2 334 969 €	2 532 950 €	-197 982 €	2 202 000 €	2 192 000 €	10 000 €
Vie fédérale	1 607 003 €	1 235 323 €	371 680 €	1 471 000 €	1 090 000 €	381 000 €
Total	6 314 500 €	6 525 293 €	-210 794 €	6 082 000 €	6 082 000 €	0 €

Donc on voit bien que si l'on prend la première ligne de configuration du résultat qui correspond à la vie sportive, on a un résultat qui ressort à -384 000€ sur la vie sportive, très proche de ce qui avait été budgété. Si on prend la dernière ligne, on a la vie fédérale. On a un résultat positif de 372 000€ qui est également sensiblement similaire à ce qui a été présenté budgétairement.

Vous constaterez que le résultat négatif est principalement lié à l'événementiel. Ceci s'explique pour ce chapitre par des coûts techniques importants et une baisse importante des financements publics ; c'est vraiment cet élément à près de -200 000€ qui traduit le résultat de l'exercice 2024 de la Fédération.

10°) Bilan

En réalité au-delà du résultat, il faut s'interroger sur le patrimoine de la Fédération à la clôture de l'exercice 2024. Le tableau suivant représente une photographie au 31 décembre 2024 de la situation financière. La fédération a tout de même un patrimoine qui est solide et permet relativiser le résultat ; nous avons un bilan actif qui ressort à un peu plus de 5 569 170€.

Si vous regardez la composition de ce patrimoine, vous observez en vert, à gauche les immobilisations. Il s'agit de la valeur nette comptable de ce que la FFSG détient en actif propre dans ces immobilisations qui ressortent à hauteur de 1 886 737 €. Vous avez notamment le siège de la Fédération qui est valorisé à près de 1 400 000 €.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

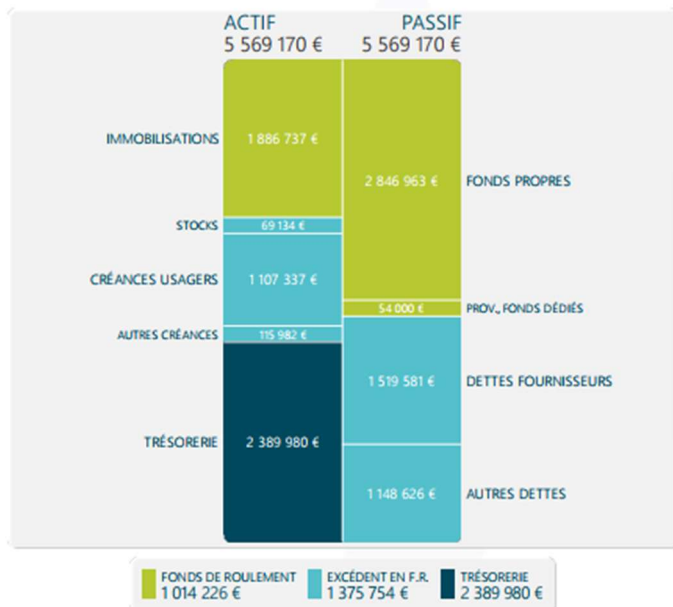
BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

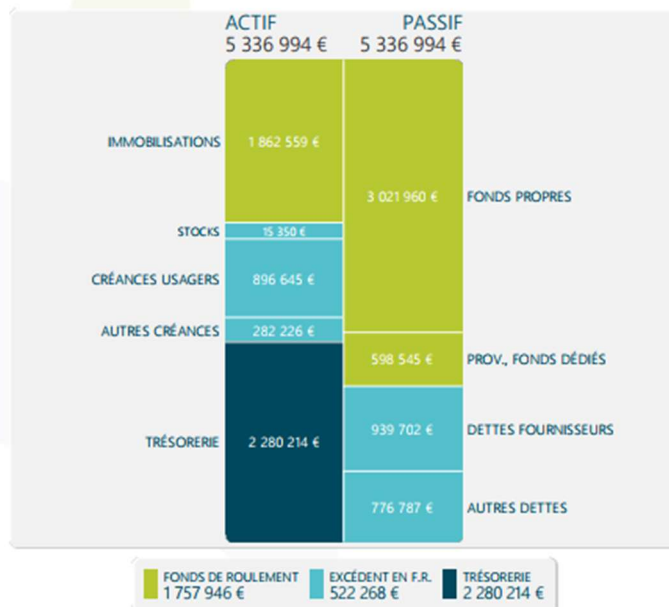
Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



• Bilan au 31/12/2024



• Bilan au 31/12/2023



A droite et en vert se trouve le passif. Nous avons des fonds propres qui représentent le cumul du résultat dont la Fédération a bénéficié depuis sa création et qui ressortent à 2 846 963€. Ceci nous permet de sécuriser notre avenir et de pouvoir sereinement se projeter. Donc la fédération a des ressources stables qui se traduisent également par de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2024 de 2 389 980 €.

11°) Conclusion

Certes le déficit 2024 est là ; il représente 3 % du budget total et il succède à un bilan 2023 également négatif (pour rappel : déficit 2023 uniquement dû à la revalorisation à la baisse de la patinoire mobile). Mais il n'est ni structurel ni alarmant. Pourquoi :

- parce qu'il concerne au principal l'évènementiel,
- parce qu'il résulte d'une baisse des subventions territoriales voire leur suppression au dernier moment,
- parce qu'il résulte également de contraintes fortes sur l'organisation. Exemple : lors de la Finale des Grands Prix impossibilité de placer nos sponsors ; tout est verrouillé par l'ISU Ce sont 80000€ qui nous manquent sur cet évènement.

Tous ces facteurs exogènes ont été pris en compte et des contre-mesures ont été immédiatement prises pour en limiter les effets.

Néanmoins, ce résultat n'affecte pas de façon grave ou irréversible le bilan actif/passif qui, lui, reste très solide ; le cabinet Syna vous en a fait la démonstration. Aussi, je voudrais effacer cette idée persistante selon laquelle les finances de la Fédération sont en danger. Permettez-moi, qui suis au cœur du système, de m'inscrire en faux : la FFSG a des actifs ; la trésorerie courante est en permanence assurée et elle a progressé ; nous ne sommes pas en cessation de paiement.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Intervention de Messieurs Stéphane Loubières et Sofiane Klezo, Commissaires Aux Comptes, cabinet FNC

J'interviens aux côtés de mon associé, Sofiane Klezo, pour présenter nos rapports sur les comptes annuels et les conventions réglementées.

En ce qui concerne les comptes annuels, je certifie que ceux-ci sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Fédération à la clôture de l'exercice.

J'attire l'attention de l'assemblée sur une note de l'annexe relative aux fonds dédiés. Cette observation n'a aucune incidence sur notre opinion, mais souligne les vérifications spécifiques que nous avons menées, notamment pour s'assurer que les dépenses financées par ces fonds étaient bien complémentaires et justifiées.

Je rappelle que notre mission s'inscrit dans le cadre d'une assurance raisonnable : nous réalisons des tests, mais cela ne signifie pas que les comptes sont justes à l'euro près.

Enfin, je précise que notre rôle n'est pas de juger la viabilité ou la qualité de gestion de la Fédération, mais uniquement la conformité et la sincérité des comptes.

Mon associé, Sofiane Klezo, présente notre rapport sur les conventions réglementées.

Je rappelle que celles-ci concernent les accords passés entre la Fédération et ses dirigeants. Pour 2024, cela inclut :

- les indemnités de fonction versées au Président, au Secrétaire Général et au Trésorier ;
- une convention existante avec l'Institut National de Formation aux Métiers des Glaces, pour un montant facturé de 18 678 € HT, correspondant à des frais administratifs et une quote-part de charges de personnel.

Nous avons terminé notre présentation et remercions l'assemblée pour son écoute.

Pascal Girardot – Ligue Nouvelle Aquitaine

« Je remercie l'expert-comptable pour sa présentation claire et fidèle. Je souhaite attirer l'attention sur la gravité du résultat d'exploitation, qui atteint -360 000 €, auxquels s'ajoutent 484 000 € de fonds dédiés, soit un total de plus de -850 000 €. Ce chiffre est très préoccupant. Le résultat d'exploitation est l'indicateur central de la santé économique ; ce ne sont ni les réserves ni les biens immobiliers qui garantissent la solidité financière.

Les bureaux ne représentent pas des liquidités immédiates. La trésorerie annoncée (2,28 M€), une fois corrigée des fonds dédiés et de certaines dettes, passe sous le seuil du besoin en fonds de roulement (1,75 M€), ce qui crée un risque réel : retards, tensions bancaires, etc.

Je m'interroge également sur la hausse continue des charges salariales, sans action structurelle engagée malgré les déficits répétés. Le déficit est selon moi structurel, et appelle des mesures urgentes. Nous sommes à mi-2025 : observe-t-on des signes d'amélioration ? Enfin, il me semble impératif de repenser notre modèle économique. Se reposer sur les biens fonciers comme garantie d'avenir est une erreur. La trésorerie diminue chaque année. Il faut des solutions concrètes, et rapidement. »

Réponse de Zacharie Eyidi – cabinet Syna :

Merci Monsieur pour votre réaction. Je vais essayer d'apporter des éléments de réponse à votre propos.

Je pense qu'en ce qui concerne la lecture du résultat d'exploitation, je ne suis pas totalement d'accord avec vous. Vous êtes un peu simpliste dans votre approche. Parce que dans la configuration du résultat de la Fédération, il y a

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



le résultat d'exploitation qui effectivement traduit une exploitation. Je suis plutôt sur une approche comptable, mais il y a également le résultat exceptionnel qui traduit également le bilan. C'est un affichage en fait dit comptable. Mais pour autant on a un résultat exceptionnel.

Sur l'exercice 2024, cela comprend des reprises de subvention, des reprises de provisions qui ont été passées en exploitation mais qui ont été reprises en exceptionnel. Donc, globalement pour moi, le résultat financier, tel qu'il est présenté, traduit également les placements puisque la trésorerie génère des placements. Cela participe quand même de l'activité de la Fédération, si on pilote bien les placements. Ceci permet de relativiser votre notion de résultat d'exploitation. Effectivement vous faites référence, en extrapolant sur la notion d'utilisation des fonds dédiés ; mais ce qu'on précise : c'est que ces fonds dédiés ont été consommés et ont été prévus dans les budgets parce qu'il y a eu des actions, des charges qui avaient été budgétées ; ce ne sont pas des fonds dédiés qui sont venus apurer un déficit ; nous ne sommes pas d'accord avec vous. Ces fonds dédiés ont été consommés parce que la DIJES a demandé à la Fédération de mener un certain nombre d'actions pour pouvoir justifier de leur utilisation. Là donc la notion qui consiste à dire que ces fonds dédiés doivent venir, si on ne les avait pas, dégrader d'autant plus le résultat est fautive. En ce qui concerne la lecture conjoncturelle selon nous du résultat, le résultat d'exploitation, pour reprendre votre questionnaire, l'année dernière est à -96 000€ ; il est à - 363 000€ si on reprend cette année en y intégrant les données financières et données exceptionnelles. Mais comme nous l'avons dit, c'est lié aux événements pour la plus grande partie ; nous vous avons expliqué pourquoi. Nous sommes conscients qu'il va falloir travailler pour chercher de nouvelles recettes.

Complément de réponse de Djamel Cheikh

Si je peux me permettre un petit complément important sur la lecture que vous faites des fonds dédiés et qui est erronée à mon sens, puisque les fonds dédiés ce sont le résultat des Championnats du Monde de Montpellier. Ils ont généré un excédent d'un peu moins de 1 000 000€. Le règlement de la DIJES, et la Convention qui a été signée à ce moment-là par les organisateurs de cet événement, prévoyait que ce résultat ne pouvait pas excéder 10% de la subvention. Autrement dit, sur une subvention de 1 400 000€, la Fédération ne pouvait pas dépasser 140 000€ ; tout le reste, il fallait le rendre. Nous sommes allés avec la Présidente négocier. Car moi, j'ai voulu un budget ambitieux pour la vie sportive. Vous remarquerez que si vous prenez les années antérieures., dès 2023, j'ai voulu que l'on marque une ambition immédiate, en vue de 2026 et 2030. Et si on ne le faisait pas ? Nous fonctionnerions en mode dégradé et ça ne me convenait pas. Donc il y avait ces fonds dédiés ; la DIJES, l'autorité ministérielle, nous a demandé ce que nous faisions et a dit OK.

On ne peut pas demander une nouvelle subvention en gardant un matelas sur nos comptes. En tout cas c'est comme ça que ça fonctionne à la DIJES. Cette ambition a été partagée par la gouvernance et je remercie tout le monde là-dessus. Je remercie aussi le Ministère qui nous a concédé le fait de pouvoir récupérer ces fonds dédiés qui n'étaient la propriété de personne, si ce n'est de l'État donc.

Gérard Balthazard - Club de Grenoble

« Merci Djamel Cheikh de négocier. Ma question : ça veut dire quand même qu'aujourd'hui on est un peu sous tutelle, non ? »

Réponse de Djamel Cheikh

Alors si nous sommes sous tutelle, toutes les fédérations sont aussi sous tutelle. Alors je ne vois pas pourquoi nous aurions des complexes à être accompagnés par l'État alors que toutes les fédérations le sont. Voilà, essayons d'être un peu cohérents. Donc, on est accompagné par l'État et je suis très fier d'en être un représentant. Avec mes équipes qui travaillent au quotidien, on est là pour servir les sports de glace et aucun autre intérêt que celui-là.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON
41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Donc voilà, on a cet avantage aujourd'hui d'être considéré, ce qui n'était peut-être pas le cas avant. La traduction ce sont ces accompagnements financiers. On ne va pas s'en plaindre.

Dominique Rabbé – Présidente de la Ligue Ile de France

« Je ne reviens pas sur tout ce qui a été dit. Euh, juste une petite remarque pour Ludovic, c'est que pour ma part, si je pose des questions et si j'essaye de comprendre, c'est bien parce que j'aime le sport, les sportifs et notre fédération. Et je pense qu'au cours des 10 dernières années, je l'ai déjà prouvé, donc poser des questions ça ne veut pas forcément dire on est contre tout. Si je m'adresse à la vie sportive, alors on n'a pas de compte rendu de 2024, mais on a un compte rendu de 2023. Jamais je n'ai mis en cause les sommes dépensées sur la vie sportive. C'est notre seule raison d'être. Si on ne dépense pas d'argent sur la vie sportive, on n'a pas besoin d'être là. Ce que j'ai toujours dit aussi, c'est que dans notre modèle économique et là, vous pouvez reprendre des comptes rendus d'avant. Il n'est pas solide. On le voit bien parce qu'on vivait sur l'événementiel, sur les subventions et qu'on sait tous que ça va aller en diminuant. Alors la question que je voulais tout à fait d'un autre ordre : vous avez levé la provision en 2024 pour l'avocat américain. En 2023, elle était de 150 000€. Comme l'affaire n'est pas close. Selon ce que nous a dit l'avocat, je suppose que c'est parce qu'on a consommé les 150000 en frais. »

Réponse de Gwenaëlle Gigarel-Noury

Sur la notion de provision, il avait été historiquement constaté, comme tu le sais Dominique, des provisions pour couvrir le risque lié à l'affaire Cyprès, notamment les frais d'avocats. Cette provision a été utilisée progressivement, au fil de l'eau, à travers les factures d'avocats comptabilisées en 2020. En 2024, une reprise de provision a été enregistrée en exceptionnel pour un montant de 60 000 €. Toutefois, des frais d'avocats pour un montant équivalent ont également été comptabilisés dans les honoraires. Ainsi, la totalité de la provision initialement constituée pour ce litige a été consommée en 2024, sans avoir été reconstituée. La provision est donc intégralement utilisée en contrepartie des factures reçues sur l'exercice.

Annick Ancelet - Club de Charleville-Mézières

« Alors moi je ne vais pas me mêler d'une petite guéguerre que je vois naître-là qui ne me plaît pas trop.

Par contre, je me souviens de l'Assemblée l'année dernière, on avait parlé des fonds dédiés et j'avais suggéré que si on pouvait cette année consommer les fonds dédiés, mettre à zéro, c'était parfait. Là cette année, on a consommé les fonds, les fonds dédiés, mais on n'est pas à 0. Voilà. Donc on a fait un petit pas.

Alors je sais, Jean-Marie, Tu m'as expliqué qu'effectivement il y avait des problèmes sur les événements qui avaient coûté cher ; je sais ce que c'est qu'un événement qui coûte cher, même pour un club. Tu sais, quand tu as un petit déficit ou un gros déficit sur un championnat de France, tu l'assumes. Bon là vous l'avez assumé.

Par contre, moi j'ai des blocs sous les yeux, j'ai des blocs verts, j'ai des blocs Bleus, etc. Ce qui m'ennuie dans les tableaux qu'on a là, c'est le volume de vert 2023, le volume de vert en 2024 et le volume de bleu qui est en dessous. Si on prend le passif du bilan en 2023, on a une dette fournisseurs à 900 000€ +700 000€ d'autres dettes, ça fait 1 600 000€. De l'autre côté, les dettes fournisseurs sont à 1 500 000€. Les autres dettes sont à 1 100 000€, ça fait 2 600 000€. Quid de la différence ? »

Réponse de Jean-Marie Massot et Zacharie Eyidi

Alors la différence, elle est simple à expliquer, c'est que la Finale des Grands Prix a eu lieu en décembre et que les grosses factures, notamment concernant le broadcast sont arrivées très tard.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



De toute façon, la trésorerie comme présentée, traduit la situation au 31 décembre 2024, mais pourtant effectivement il y a du décaissement prévu et des encaissements prévus qui se font au fil de l'eau et qui se traduiront sur l'année 2025.

Mais dans tous les cas sur cette photographie-là, si vous reprenez la comparaison avec 2023 et 2024, vous êtes sur des grandeurs qui sont similaires. Il n'y a pas eu une dégradation à venir sur la trésorerie par rapport à l'année dernière. Donc, on est sur des grandeurs qui sont similaires.

Résolution 3 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Bureau Exécutif et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés.

- 94 clubs présents (729 voix exprimées)

Pour : 364 voix

Contre : 187 voix

Abstentions : 115 voix

- Non exprimés : 63 voix

- Résolution **ADOPTÉE** à **66,06 %**

Résolution 4 : L'Assemblée Générale, sur proposition du Bureau Exécutif, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2024 de la manière suivante : le report à nouveau du résultat de – 210 794 € sur les exercices futurs.

- 94 clubs présents (729 voix exprimées)

Pour : 429 voix

Contre : 114 voix

Abstentions : 103 voix

- Non exprimés : 83 voix

- Résolution **ADOPTÉE** à **79,01 %**

Résolution 5 : L'Assemblée Générale donne quitus plein et entier au Bureau Exécutif pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2024.

- 94 clubs présents (729 voix exprimées)

Pour : 385 voix

Contre : 184 voix

Abstentions : 68 voix

- Non exprimés : 92 voix

- Résolution **ADOPTÉE** à **67,66 %**

B – REACTUALISATION BUDGET 2025

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Pour rappel, lors de l'AG 2024, a été présenté un budget 2025 initial. Ce budget était global. Il doit être affiné selon les postes sur les trois chapitres habituels de notre trésorerie :

- ✓ Sur la vie fédérale : prendre en compte les nouvelles conventions, l'évolution des ressources humaines, les avenants à certaines conventions, etc...
- ✓ Sur la vie sportive : adapter dans le détail budgétaire de chacune des actions, les contraintes sportives nouvelles, arbitrer au sein des lignes,
- ✓ Sur la vie événementielle : prendre en considération la liste connue des événements à gérer soit directement soit par délégation. J'aspire dans cette partie à plus de sérénité grâce à une meilleure prise en compte des devis. Nous escomptons également sur la perspective 2026 puis 2030 que nos manifestations soient les moteurs promotionnels des sports de glace.

	Budget révisé 31/12/2025		
	Produits	Charges	Résultat
Vie Sportive	2 401 000 €	2 840 000 €	-439 000 €
Evenementiel	1 490 000 €	1 349 000 €	141 000 €
Vie fédérale	1 414 000 €	1 116 000 €	298 000 €
Total	5 305 000 €	5 305 000 €	0 €

Bien sûr, dans ce dispositif, il nous appartient de réaliser un meilleur résultat ; les causes pour 2024 sont identifiées, nous travaillons pour apporter des solutions. Par exemple, il faut améliorer nos process empreints de lourdeurs administratives :

- ✓ Une réforme du règlement financier serait une piste pour mieux l'adapter aux contraintes financières d'aujourd'hui ; le CF travaille d'ailleurs sur le sujet. Nous "brainstormons" en associant à la réflexion l'expérience des anciens trésoriers. Dominique Rabbé fait partie de cette aventure.

Nous œuvrons également à :

- ✓ optimiser la vie fédérale (est-ce qu'une mission confiée à un prestataire ne peut pas être réalisée en propre, par exemple ; challenger peut-être certains prestataires...) ;
- ✓ continuer à donner les moyens à la vie sportive, car c'est notre cœur de métier ; et je peux témoigner que Djamel et ses équipes y travaillent avec succès ; les subventions ANS sont au moins sanctuarisées jusqu'en 2030.

Dans le cadre de la vie événementielle, nous travaillons :

- ✓ à repenser les modes d'organisation (Master's, France Elites)
- ✓ à réduire les coûts (par exemple sur le GP Angers 2025, l'hôtellerie est déjà bloquée et la facture, sauf surprise sera inférieure au budget prévu...). Voyez, il est primordial d'anticiper, de challenger les prestataires, profiter des installations déjà en place,
- ✓ à multiplier les recettes en travaillant le côté subventions, même si c'est difficile compte tenu des contraintes budgétaires invoquées par les collectivités territoriales, en continuant de rechercher des partenaires.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Et enfin, à :

- ✓ se projeter non seulement sur 2026 mais aussi sur 2030 en ce qui concerne l'évènementiel.

Bref, un budget 2025 pouvant paraître optimiste mais d'un optimisme raisonné qui tient compte de l'expérience 2024 et se prépare, s'adapte aux échéances à venir pour nos patineurs, nos CSN, nos ligues, nos clubs et le rayonnement fédéral.

Résolution 6 : L'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel réactualisé 2025.

- 94 clubs présents (729 voix exprimées)

Pour : 391 voix

Contre : 175 voix

Abstentions : 71 voix

- Non exprimés : 92 voix

- Résolution **ADOPTÉE** à **69,08 %**

C- BUDGET INITIAL 2026

2026, année des jeux à Milan-Cortina. Si le reste de l'année 2025 tend vers cet objectif, il n'en demeure pas moins que 2026 doit tendre vers 2030. Ce budget demeure une vision objective et réaliste de nos finances futures avec la volonté de toujours contenir les dépenses de fonctionnement, optimiser au maximum une vie évènementielle, assurer le financement de la vie sportive en prenant en compte tous les aspects de celle-ci : haute performance, soutien à nos clubs et ligues, permettre aux commissions de discipline de s'exprimer sur le développement...

	Budget initial 31/12/2026		
	Produits	Charges	Résultat
Vie Sportive	2 473 000 €	2 922 000 €	-449 000 €
Evenementiel	1 588 000 €	1 427 000 €	161 000 €
Vie fédérale	1 427 000 €	1 139 000 €	288 000 €
Total	5 488 000 €	5 488 000 €	0 €

Bien sûr comme pour 2025, ce budget initial 2026 restera stable dans la répartition produits/charges pour chacun des chapitres. L'objectif restant toujours le même : un fonctionnement maîtrisé, une vie sportive à même de réaliser financièrement ses actions et un évènementiel qui doit tendre au mieux vers l'équilibre. Les ajustements seront effectués en fonction des circonstances bonnes ou mauvaises qui pourraient entraver sa mise en œuvre.

C'est dans ces principes que j'assurerai mes fonctions de *Monsieur Sou*.

Résolution 7 : L'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel réactualisé 2026.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



- 94 clubs présents (729 voix exprimées)

Pour : 370 voix

Contre : 183 voix

Abstentions : 61 voix

- Non exprimés : 115 voix

- Résolution **ADOPTÉE** à **66,91 %**

Résolution 8 : L'Assemblée Générale vote le maintien du tarif de l'affiliation et des licences pour la saison 2026-2027.

- 94 clubs présents (729 voix exprimées)

Pour : 586 voix

Contre : 18 voix

Abstentions : 9 voix

- Non exprimés : 116 voix

- Résolution **ADOPTÉE** à **97,02 %**

Résolution 9 : L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil Fédéral, adopte le montant de 2,75 € en tant que sommes à reverser aux Ligues Régionales, par licence, au titre de la saison 2024/2025, conformément aux dispositions de l'article 8.4 du Règlement intérieur.

- 94 clubs présents (729 voix exprimées)

Pour : 574 voix

Contre : 36 voix

Abstentions : 9 voix

- Non exprimés : 110 voix

- Résolution **ADOPTÉE** à **94,10 %**



Intervention du Dr Catherine Mansard, présidente de la commission médicale

Bonjour à toutes et à tous,

Alors pour commencer, notre commission médicale n'a pas changé pour l'instant. Elle est donc composée de moi-même, d'Alex, notre kiné référent, de Christophe, médecin de médecine physique et réadaptation, qui a énormément travaillé sur tout le suivi médical réglementaire, et de mon collègue médecin du sport. Je les remercie tous vivement pour leur engagement.

Nous nous occupons de la santé de l'ensemble de nos licenciés, pas uniquement de nos sportifs de haut niveau. C'est important pour moi de le rappeler. Notre mission, c'est la santé et la sécurité de tous.

Nous avons mis en place une relation étroite entre les athlètes, l'encadrement, la direction technique et nous-mêmes. J'espère sincèrement que cette relation est aujourd'hui fondée sur la confiance. Toutes nos décisions sont prises de façon collégiale, concertée. On fait en sorte de mieux connaître les athlètes – et je peux même dire désormais, toutes les disciplines – et j'en suis ravie. On a pu accompagner la prise en charge de différentes pathologies au cours de la saison, et globalement, ça fonctionne bien.

Comme la saison dernière, nous continuerons à médicaliser toutes les grandes compétitions, sans difficulté. Et surtout cette année, la grande nouveauté, c'est que nous allons également intervenir pour sécuriser les compétitions régionales, départementales et nationales. C'est un vrai pas en avant, et on va s'y atteler sérieusement.

On maintiendra bien sûr le suivi des athlètes, on restera à leur disposition, et on va aussi commencer à s'intéresser à des mesures préventives sur les blessures récurrentes. Cette année, on se concentrera sur la cheville, une articulation particulièrement sollicitée chez nos sportifs. On va tester, évaluer, analyser leur force mais aussi leurs faiblesses, notamment chez les juniors, pour qu'ils arrivent chez les seniors avec des chevilles solides et capables d'encaisser la charge d'entraînement et de compétition.

Pour la génération 2030, dont on a parlé aussi, on prévoit d'élargir cette approche préventive à d'autres articulations : le dos, les hanches... Je vous en reparlerai plus en détail à la prochaine AG.

Concernant un autre point que j'avais évoqué l'année dernière : les commotions cérébrales. On s'est rendu compte que dans le patinage, ce sujet était encore trop peu connu. On a donc monté un protocole spécifique pour mieux les identifier et les prendre en charge. On va faire appel à vous pour diffuser les bonnes informations. Une affiche pédagogique sera mise à disposition dès la rentrée, avec des messages clairs : *"Je me cogne la tête, que faire ?"*. Il faut insister sur le fait que ce n'est jamais anodin, et qu'il faut consulter un médecin.

Pour nos licenciés, un questionnaire sera à remplir en cas de suspicion de commotion. Pour nos sportifs de haut niveau, un protocole complet est en cours de validation avec David Pichon et nos kinés référents, pour assurer un suivi structuré : quelles sont les étapes à suivre, que faire en compétition, etc. Ce travail, commencé l'année dernière, est maintenant prêt à être diffusé. J'en suis très heureuse.



Autre grand projet de la saison : vous aider à sécuriser toutes vos compétitions, qu'elles soient régionales, départementales ou nationales. L'idéal serait d'avoir quatre secouristes en bord de piste, mais soyons réalistes, ce n'est pas possible partout ni pour tous les budgets. Donc, notre rôle sera celui de conseil.

On a travaillé avec la Commission des Officiels d'Arbitrage, notamment avec Guillaume Ribéron, que beaucoup connaissent. Ensemble, on a élaboré un protocole qui vous guidera avant, pendant, et après vos compétitions.

Avant la compétition, on vous proposera une grille d'analyse pour évaluer vos ressources : quels soignants vous pouvez mobiliser dans vos clubs, quel matériel est disponible, quels sont les hôpitaux ou services d'urgence à proximité, etc. Et surtout – et c'est une grosse nouveauté – tout soignant intervenant sur une compétition organisée par la fédération ou un club est désormais couvert par l'assurance fédérale. C'est un point important qui devrait vous rassurer.

Pendant la compétition, une check-list simple vous sera fournie. Elle vous rappellera les bons réflexes : avoir des crampons prêts si vous devez monter sur la glace, déclarer un poste de secours, informer les pompiers en amont... Ce sont des choses évidentes, mais dans l'urgence, on oublie vite.

Et enfin, après la compétition, si des incidents sont survenus, on prendra le temps d'analyser ce qui s'est passé, de mettre en place des mesures préventives, et d'améliorer notre protocole. Ce travail se fera en lien étroit avec les arbitres.

Je pense avoir tenu mes deux minutes – on termine sur la même slide que l'année dernière. Pas de changement de contact : vous avez toujours le même mail et le même numéro d'urgence. Nous restons à votre disposition, avec toute l'équipe.

Merci beaucoup pour votre attention. Je peux répondre à une ou deux questions si vous en avez, et pour le reste, nous vous ferons parvenir les protocoles – soit par mail, soit via le site. Ils sont prêts et validés.

Je vais répondre à la question de Bruno Rostand, qui est arbitre sur plusieurs événements nationaux et membre de la CSNPA.

C'est une très bonne question, très concrète : *"Que fait-on si, sur une compétition, on n'a pas assez de personnes du staff médical en bord de piste ? Est-ce qu'on peut maintenir la compétition ? Est-ce qu'on doit l'annuler ?"*

Alors, dans le protocole qu'on a mis en place, il y a effectivement un dossier à remplir en amont de chaque compétition. Ce dossier précise notamment le nombre de personnes nécessaires pour assurer la sécurité minimale. Si ce seuil n'est pas atteint, je ne prends évidemment pas la décision d'annuler moi-même – ce n'est pas mon rôle – mais je peux émettre un avis médical circonstancié. Par exemple : *"Prenez des secouristes supplémentaires, les pompiers sont trop loin, vous n'avez pas assez de couverture médicale."* Cet avis, je le fais remonter au club organisateur. C'est ensuite au club de prendre sa décision, en toute connaissance de cause.

L'objectif, ce n'est pas d'imposer, mais de conseiller en amont pour éviter de se retrouver dans une situation problématique le jour J. On veut anticiper, pas subir.

Ensuite, on m'a demandé de remettre la slide précédente avec nos coordonnées – voilà, elle est affichée à nouveau. Les protocoles seront envoyés aux clubs, mais également aux présidents de ligue, pour qu'ils puissent relayer l'information. Ce sera également disponible en libre accès sur le site de la Fédération.

Et si certaines ligues souhaitent une présentation plus détaillée ou veulent en discuter en commission avant la diffusion officielle, aucun souci. Je suis totalement disponible pour venir en parler. Si vous avez une réunion, une visio ou un temps d'échange, on peut s'adapter. Ce dialogue en amont est précieux.

En résumé, mieux vaut se poser toutes ces questions bien avant la compétition, plutôt que d'improviser dans l'urgence. Ce que Bruno a évoqué, j'espère sincèrement que ça n'arrivera pas, et justement, tout le protocole qu'on a construit vise à éviter ce type de situation.

Merci à tous pour votre écoute, votre collaboration, et je vous souhaite une très bonne journée.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Intervention de Monsieur Marien de La Asuncion, Président de la Commission Sportive Nationale Danse sur Glace

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Je voulais vous faire un petit point rapide sur la CSN Danse sur glace, et vous présenter les grands axes de la saison qui vient de s'achever. Cette année, nous avons organisé 26 compétitions : 2 compétitions adultes, 10 compétitions régionales, 9 tournois de France, une Coupe d'automne, 5 championnats, et une nouveauté importante — une compétition internationale solo labellisée ISU.

Je tiens à remercier tous les clubs organisateurs pour leur investissement tout au long de la saison, et en particulier ceux qui, année après année, continuent de s'engager pour accueillir ces événements. C'est un engagement fort, surtout dans un contexte économique parfois compliqué, et je voulais le saluer ici.

L'un des temps forts de la saison, ça a été l'organisation par le club d'Épinal de cette première compétition internationale solo ISU. Je veux vraiment les féliciter, parce que ça a été une réussite sportive, reconnue par le comité technique solo de l'ISU, qui nous a renouvelé sa confiance pour l'organisation de cet événement la saison prochaine. C'est une belle reconnaissance du travail accompli.

Au-delà des résultats des couples — dont Djamel a parlé tout à l'heure —, je tiens aussi à souligner les très bons résultats de nos patineurs et patineuses en solo, y compris dans les petites catégories, au niveau international. C'est le fruit du travail quotidien mené dans les clubs, donc bravo à vous.

Cette saison a également été l'occasion pour nous de faire le point sur nos règlements, notamment pour intégrer cette nouvelle dimension du solo ISU. On a pris le temps de consulter les entraîneurs, pour bien comprendre leurs attentes et leur ressenti. On rentrera davantage dans le détail demain lors de l'AG de la CSN, mais je peux déjà vous dire que les retours sont globalement très positifs. La possibilité d'envoyer nos patineurs solos à l'international est clairement bien accueillie, et très demandée.

Je termine en remerciant chaleureusement tous les membres de la CSN qui travaillent à mes côtés. Sans eux, je ne ferais pas grand-chose, et je suis heureux de pouvoir compter sur leur engagement.

Merci à tous, et je vous souhaite une très bonne saison.

Projection d'un film résumant la saison de Patinage Artistique Synchronisé

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Intervention de Madame Alexandra Boch, Présidente de la Commission Sportive Nationale Bob, Luge et Skeleton

Bonjour à toutes et à tous,

Rassurez-vous, je suis la dernière intervenante ! Dans les disciplines que je représente, le but est de franchir la ligne d'arrivée le plus vite possible, donc je vais essayer d'en faire autant.

Avant de commencer, permettez-moi un petit correctif concernant des propos entendus ce matin. Je n'ai pas pour habitude de m'attribuer des fonctions qui ne sont pas les miennes, donc je précise que la gestion de la piste de La Plagne — comme mentionné sur une des slides — est assurée par son directeur, Monsieur Bruno Thomas, ici présent, et non par moi-même. Voilà, c'est dit.

Lors de l'Assemblée Générale du Havre en juin 2022, nous vous avons annoncé l'acquisition d'une piste de poussée mobile. Aujourd'hui, je voulais vous faire un point sur les nombreuses actions auxquelles cette infrastructure a participé.

L'un des événements majeurs depuis deux saisons, c'est notre présence au **Martin Fourcade Nordic Festival**, à Annecy. Pour ceux qui ne connaissent pas, il s'agit d'une compétition de biathlon sur ski-roues, qui se déroule pendant trois jours sur la plage du Pâquier. L'événement rassemble environ 40 000 spectateurs sur trois jours. Cela fait maintenant deux années que la Fédération y est présente, avec notre piste de poussée.

Depuis l'édition 2023, la CSN Curling s'est jointe à nous en installant une piste de démonstration. Le succès a été phénoménal ! Je pense que le président de la commission curling s'en souvient encore : des journées très longues, de 12h à 23h, sous le soleil, avec une affluence continue.

Je souligne aussi que ce village est très sélectif : auparavant, seule la Fédération Française de Ski y était présente. Pour que la FFSG puisse y participer, il a fallu obtenir leur autorisation. Autre point important : l'accès à ce village est normalement facturé à partir de 2500 euros. Grâce à un partenariat, nous y participons gratuitement — ce n'est pas anodin et je tenais à le rappeler.

Au-delà de ce festival, la piste a été déployée sur de nombreux autres événements :

- La **Descente des Alpagnes** à Grenoble en 2023 (nous serons de nouveau présents en 2025),
- Mise à disposition à **Vaujany** lors de la semaine des championnats de France élite,
- Participation au **trail EDF 6000D** à La Plagne,
- Présente à **l'annonce officielle des Jeux 2030** à La Plagne,
- Présente à **Chamonix**, dans le cadre du centenaire des premiers Jeux d'hiver,
- Mise à disposition de **l'armée des champions** avec la présence de nos athlètes,
- Et enfin, présente sur le **Club France** à La Villette pour les Jeux de Paris, où nous avons connu un très grand succès — certains visiteurs ont attendu jusqu'à 45 minutes pour tester la piste !

Cette piste est un vrai atout : elle attire tous les publics — enfants, familles, sportifs. Elle permet une découverte ludique et concrète de la phase de poussée en bobsleigh. Sur chaque événement, elle est accompagnée d'encadrants ou d'athlètes, car les questions du public sont très nombreuses, et cela nous permet de faire passer les bons messages.

La principale difficulté, sur tous les événements... c'est de réussir à clôturer la journée ! Il y a toujours du monde, jusqu'au bout.

En conclusion, cette infrastructure est un formidable outil de promotion de nos disciplines. Elle permet de valoriser l'image du bobsleigh à l'approche des Jeux 2030, de créer de l'adhésion autour des sports d'hiver et de renforcer la notoriété de la Fédération.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



Aujourd'hui, le grand public connaît surtout le bobsleigh via *Rasta Rockett*. Mon objectif, et mon souhait, c'est que demain, le public associe le bobsleigh à notre Fédération, à nos athlètes, et aux valeurs du sport français. Je vous remercie pour votre attention.

Questions des groupements affiliés- Réponses

 **Alain Martinet – Paris Boulogne Olympique Club**

Interrogation sur la stratégie fédérale et les sélections olympiques

« Bonjour à tous, enfin re, bonjour à tous. Enfin la CSNBLS propose quelque chose. Oui, mais ça se traduit par quoi au niveau des licences ? Pas grand-chose. Je vous ai envoyé dernièrement un courrier pour expliquer ce qui se passait et là franchement, avec ce que j'ai vu, je suis désolé Monsieur le DTN mais tout à l'heure, là, vous m'avez rendu fou quand vous avez demandé aux JO à un retraité de faire 12^{ème} alors qu'à la base, vous parlez tous de médaille.

Vous avez donné un bob ou racheté un autre bob, il y a eu 300 000 € de dépenses. Je ne comprends pas le fonctionnement de cette fédération. Je vous le redis, laissez-nous partir. Là, on part pour les JO avec un mec qui aura 36 ans, qui aura 40 ans en 2030. Rien n'est préparé.

Les jeunes, on leur retire leurs athlètes. Il n'est même pas qualifié. L'an dernier, il devait aller aux Championnats du monde, il n'y est pas allé. Vous demandez à des gens de faire 12^{ème}. Vous vous rendez compte ?

Les Allemands sont plus forts, y compris en Coupe d'Europe. Et vous demandez qu'en 2030 ils fassent 3^{ème} ? Ce n'est pas possible. Il faut être sérieux.

300 000 € de dépenses pour une saison et demie, je ne sais même pas pourquoi.

Laissez-nous partir. Il y a des gens ici avec des diplômes, mais jamais utilisés. C'est toujours les mêmes. J'en ai terminé. Merci. »

Réponse de Djamel Cheikh

Alors, petite réponse quand même. Sur le sérieux, je laisse chacun apprécier dans cette salle. Les leçons de sérieux, je n'en donnerai pas.

Former un sportif de haut niveau, c'est 10 années de travail, avec une stratégie, des objectifs et des moyens. Aujourd'hui, je donne des notions atteignables selon la situation constatée. Évidemment, on essaie de viser plus haut.

Si vous ne partagez pas cette stratégie, vous avez le droit de vouloir aller ailleurs. Mais pour être très clair, personne ne retient personne ici.

Les délégations seront accordées par la Ministre après les élections fédérales de 2026. C'est la Ministre qui décide. Si une autre fédération veut faire une demande, elle le fera à ce moment-là.

 **Alexis Toury – club de Charleville Mézières**

Question sur la gestion du harcèlement et les différences de traitement

« Madame la Présidente, je salue l'engagement de la Fédération contre le harcèlement, mais dans ma discipline, le short-track, les faits ne suivent pas. Deux patineurs ont été écartés. Le CNOSF a pourtant jugé qu'il n'y avait pas lieu

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



à procédure pour l'un, et que la sanction était excessive pour l'autre. Malgré cela, rien n'a changé. Dans le même temps, des signalements ont visé une personne de la DTN, sans aucune mesure prise.

Pourquoi une telle sévérité d'un côté, et une telle inertie de l'autre ? Comment expliquez-vous cette différence de traitement ? »

Réponse du DTN puis de la Présidente

Toute procédure est confidentielle tant qu'elle n'est pas arrivée à son terme. Il ne s'agit pas d'inaction. Il y a des juridictions pour cela. Quant à la protection des athlètes, je suis vigilant. Si Signal Sport est saisi, c'est à eux d'enquêter.

Vous parlez d'un appel du 13 juin, lors duquel je vous ai indiqué ne pas être disponible. Donc nous n'avons pas échangé.

Quand vous êtes en possession de témoignages, il est en effet possible de saisir la Commission disciplinaire fédérale. Mais chaque cas est différent.

Alain Contat – Paris Boulogne Olympique Club

Question sur le droit de vote du club de Monaco

« Le club de Monaco est affilié à la Fédération française. Il participe aux compétitions. Mais Monaco a aussi une fédération reconnue par la Fédération mondiale. Vont-ils voter deux fois, ici et là-bas ? Cela paraît peu logique. »

Réponse de Djamel Cheikh

Monaco est une situation à part, comme expliqué dans le cadre des CSN. Ils participent à la vie fédérale en France comme d'autres clubs étrangers affiliés. À l'international, chacun représente son pays et Monaco ne vote pas pour la France.

Clôture de l'Assemblée Générale par Madame Gwenaëlle Gigarel-Noury

Je vous remercie vivement pour votre présence, c'est capital que vous soyez là. C'est un moment qui est riche d'échanges et ces échanges nous avons besoin, nous en avons besoin pour avancer. Donc je tenais vraiment à vous remercier chacun d'entre vous et tout particulièrement encore pour votre confiance parce que c'est ensemble, c'est ensemble que nous serons forts et solides pour porter haut les couleurs de nos clubs.

Je vous remercie et je vous souhaite à tous une bonne soirée. On est le 21 juin, une bonne fête de la musique et pour certains d'entre vous nous nous retrouvons avec grande joie. Merci à tous.

Gwenaëlle Gigarel-Noury
Présidente

Irma Bardoux
Secrétaire Générale

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



ANNEXE

Discours de Madame Dominique Rabbé, Présidente de la Ligue Régionale Ile de France des Sports de Glace

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Madame la Présidente de la Fédération Française des Sports de Glace, Monsieur le président du Conseil Fédéral, Monsieur le Directeur Technique National, Mesdames et Messieurs les membres du bureau exécutif, du Conseil Fédéral, des différentes commissions, Mesdames et Messieurs les présidents de ligue, de comités départementaux, de clubs ou leurs représentants, Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue en Ile de France à l'occasion de l'assemblée Générale 2025, et je suis très heureuse de lancer l'assemblée générale pour la seconde année consécutive.

Cette année c'est l'INSEP qui nous accueille, l'INSEP c'est l'Institut National du Sport de l'expertise et de la Performance.

Depuis 1974, c'est le centre d'entraînement olympique et paralympiques des Sportifs de Haut Niveau français, 780 athlètes s'y entraînent dont plus de 500 en permanence, ils sont répartis dans 25 disciplines, ce n'est pas le cas pour nos sportifs, au cours des dernières décennies plusieurs projets de création d'une patinoire au sein de l'INSEP ont vu le jour mais aucun n'a abouti, le dernier qui prévoyait la création d'une patinoire au milieu de l'ancien anneau de cyclisme de piste était conçu avec récupération de l'énergie pour chauffer la piscine, il était innovant et particulièrement intéressant.

Ce projet nous aurait permis d'avoir enfin la patinoire fédérale qui nous manque cruellement. Quoiqu'il en soit, nous avons de nombreux contacts avec l'Insep, nos SHN et coachs y viennent régulièrement pour des formations, des stages ou pour bénéficier des conseils des spécialistes qui y travaillent.

Comme le veut la coutume quelques mots sur la Ligue Ile de France, malheureusement nos préoccupations restent les mêmes que celles de l'année dernière, les équipements, Boulogne a fermé et les section Sports de Glace et hockey de l'ACBB ont même été dissoute 2 patinoires n'ont commencé leur saison qu'en début d'année 2025 Vitry et Neuilly Sur Marne, notre pénurie d'équipement s'accroît. Je le redis, le sujet des équipements est le plus important de ceux que la Fédération aura à traiter dans les années à venir, j'espère que cette année nous aurons l'occasion d'en parler, ça n'a pas été le cas l'année dernière ni depuis et je le déplore, mais je nuance un peu mon propos, nous avons abordé ce sujet hier soir lors de la réunion des présidents de ligue et je sais que ce sujet sera abordé pendant notre AG.

Malgré ces difficultés nous avons réussi à maintenir le nombre de licenciés à un peu plus de 6000 mais ce sera difficile de faire beaucoup mieux avec le parc actuel, beaucoup de clubs sont à saturation et refusent des patineurs,

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



nous avons déjà plusieurs clubs par patinoire (disciplines différentes) et 2 clubs demeurent sans patinoire fixe le CPAP et le club de St Ouen qui chaque année s'adapte, je profite pour saluer leur persévérance.

Comme pour toutes les associations l'Assemblée Générale est un moment privilégié dans la saison, celui où nous nous retrouvons c'est un moment d'échange, de rencontre et de partage au cours duquel tout le monde peut s'exprimer, c'est l'occasion de faire point sur les projets et la situation de la Fédération, d'ouvrir des perspectives sur l'avenir de nos disciplines.

J'espère que les débats seront riches et constructifs mais même si ils sont passionnés ils doivent se dérouler avec courtoisie et respect.

Je vous souhaite à tous une excellente journée.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SHORT TRACK / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070